Le procès des pots-de-vin Saipem-ENI s'ouvre à Milan

Lire en page 3

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5169 - MARDI 12 MAI 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



VISITE DE LAURENT FABIUS À ALGER

La France lorgne trois nouveaux secteurs

Lire en page 2

Au 6e jour du procès, des accusés affirment

ABDELMOUMEN ÉTAIT UN « BIENFAITEUR ! »



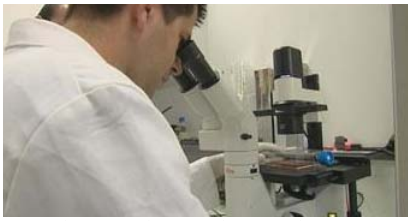
Abdelmoumen Khalifa serait un homme sur le dos duquel de nombreuses personnes se sont enrichies ou ont abusé de sa gentillesse. C'est ce qu'a affirmé l'ancien directeur de l'agence Khalifa Bank à Chéraga, Omar Mir, qui l'a qualifié de bienfaiteur. Djamel Guelimi, l'ancien directeur général de Khalifa Airways et Khalifa TV, assure que le patron du groupe n'a «absolument rien fait de mal», que beaucoup se sont servis de lui pour obtenir des privilèges, faisant dire au juge que beaucoup ont mangé dans l'assiette Khalifa tels Aboudjerra Soltani ou le fugitif Abdelwahab Keramane . Lire en page 3



APRÈS UNE OPÉRATION DE SAUVETAGE DE PLUSIEURS JOURS

Les secouristes algériens de retour du Népal

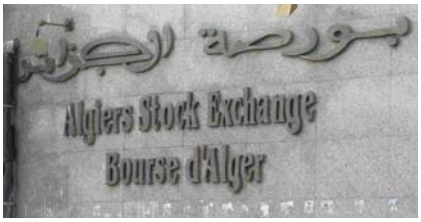
Lire en page 5



DES ÉCOLES ÉTRANGÈRES SÉDUISENT LES ÉTUDIANTS ALGÉRIENS

Fuite des cerveaux, un mal qui érode l'économie nationale

Lire en page 7



CONSTAT IMPLACABLE DU PRÉSIDENT DE LA COSOB

Mobilis, CPA et CAAR inéligibles à la Bourse

Lire en page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

VISITE DE LAURENT FABIUS À ALGER

Trois secteurs prioritaires : le transport, le logement et l'habitat, l'agroalimentaire

EN VISITE à Alger à partir d'aujourd'hui, le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius, rencontrera le Premier ministre Abdelmalek Sellal ainsi que le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra. Selon un communiqué de l'ambassade de France à Alger, les deux parties évoqueront les principaux projets bilatéraux ainsi que les questions régionales. Le ministre français,s qui sera accompagné de représentants d'entreprises françaises, coprésidera une réunion de suivi du Comité mixte économique franco-algérien (COMEFA), qui s'était tenu à Oran le 10 novembre 2014. Cette réunion sera consacrée à trois secteurs prioritaires : le transport, le logement et l'habitat, l'agroalimentaire. Le communiqué de l'ambassade souligne que cette réunion sera suivie de la signature de plusieurs accords. D'ici à la prochaine session du COMEFA prévue en octobre 2015 en France et à la prochaine réunion du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) prévue fin 2015 en Algérie, la France et l'Algérie ont exprimé la volonté d'approfondir leur partenariat dans tous les domaines et de travailler à d'autres projets communs dans l'industrie, les énergies renouvelables ou encore le tourisme, notamment.

A. T.

IL SERA INHUMÉ AUJOURD'HUI À BEN AKNOUN

Décès de l'ancien conseiller à la Présidence Abdelmalek Kerkeb

L'ANCIEN conseiller à la présidence de la République, le moudjahid, Abdelmalek Kerkeb, est décédé hier dans un hôpital à Paris à l'âge de 77 ans, a-t-on appris auprès ses proches. Officier de l'Armée nationale populaire (ANP), Abdelmalek Kerkeb a occupé plusieurs postes de responsabilités. Il a occupé de 1965 à 1984 le poste de premier responsable de la formation des éléments de la protection civile. De 2000 à 2006, il était directeur général de la sécurité et de la protection présidentielle à la présidence de la république. Le rapatriement de la dépouille mortelle s'effectuera aujourd'hui. Le défunt sera enterré au cimetière de Ben-Aknoun. En cette douloureuse circonstance, le gérant, le directeur de la publication, le directeur de la rédaction et l'ensemble du personnel du jeune indépendant présentent à la famille du défunt leurs plus sincères condoléances et les assurent de leurs profondes sympathies.

S. N.

CONSTAT CINGLANT DU PRÉSIDENT DE LA COSOB

Mobilis, CPA et CAAR inéligibles à la Bourse

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations en Bourse (COSOB), Abdelhakim Berrah, a fait un aveu cinglant : l'introduction en Bourse de Mobilis, du CPA et de la CAAR est à ce jour impossible, pour motif : «Manque de culture financière» et «défaillance des systèmes managériaux» qui, selon ses propos rapportés par l'APS, se limitent à une administration «procédurale et court-termiste».



«Les demandes d'introduction en Bourse se sont multipliées les dernières années, mais en les traitant, ce que nous retenons c'est que les entreprises algériennes, notamment publiques, ne sont pas prêtes», a déclaré Berrah, qui rappelle que la capitalisation boursière algérienne est à ce jour de 150 millions de dollars US, ce qui est insignifiant pour un pays dont le PIB dépasse 210 milliards de dollars US.

A contrario, plusieurs entreprises privées semblent se préparer à rejoindre la cote. «Depuis la récente chute des prix du pétrole, la demande d'introduction en Bourse s'est accentuée, notamment au niveau du marché obligataire, contrairement au marché des actions qui demandent plus de travail en profondeur», a relevé Berrah, toujours selon l'APS.

Le mois dernier, le président de la COSOB a annoncé que le cadre juridique régissant le fonctionnement de la Bourse d'Alger devrait être révisé avant la fin 2015. Une refonte du cadre juridique, «devenu obsolète» a déjà été entamée «afin de s'adapter aux évolutions du marché algérien». Les nouveaux textes seront prêts avant la fin de cette année, «si tout marche bien», a expliqué Abdelhakim Berrah.

Les réformes escomptées prévoient des allègements fiscaux pour les sociétés voulant rejoindre la cote de la Bourse d'Alger. Ces dernières bénéficieront aussi de la prise en charge partielle des frais de leur introduction. Les nouveaux textes porteront également sur la densification du contrôle et l'obligation d'information sur les performances des sociétés cotées.

Le président de la Cosob a rajouté que la refonte du cadre juridique portera même sur le durcissement des sanctions pour le non-respect de la réglementation.

Le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a donné en 2013 son aval à huit entreprises publiques pour leur introduction à la Bourse d'Alger. Il s'agit de la banque CPA, de trois cimenteries relevant du Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), de la compagnie d'assurance Caar, de Cosider Carrières, de la société Hydro-Aménagement et de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis.

«Si nous arrivons à introduire trois entreprises parmi les huit concernées avant la fin 2015, nous serons très satisfaits», a déclaré Berrah. Le président de la Cosob a par ailleurs indiqué que cinq sociétés privées «préparent activement leur introduction ».

La Bourse d'Alger a été créée en 1997. Elle ne compte actuellement que quatre sociétés cotées : El-Aurassi, Saidal, Alliance Assurance et NCA Rouiba.

Kamel Ait Bessai

HAMID GRINE EN VISITE DE TRAVAIL À BÉJAÏA

«80% de la publicité étatique est cédée à la presse privé»

LE MINISTRE de la Communication, Hamid Grine, a indiqué lors de la visite qu'il a effectuée hier dans la wilaya de Béjaïa, que le problème des interférences des ondes des radios étrangères à celles de notre pays sera définitivement réglé en 2017». Un problème qui touche d'ailleurs aussi bien les radios locales et la radio nationale, notamment dans les régions côtières. Le ministre s'est engagé à intervenir financièrement pour terminer les travaux du nouveau siège de radio Soummam dont les travaux accusent un retard, sachant que la radio locale couvre 73% du territoire sur sa fréquence FM.

Lors d'un point de presse organisé au siège de la radio locale, le ministre de la communication est revenu sur la professionnalisation du secteur de l'information, insistant sur «le travail professionnel, l'éthique et la déontologie». Il a rappelé que plus de 2600 cartes professionnelles ont été distribuées sur les 3000 à 3500 journalistes professionnels répertoriés.

Au sujet de la publicité qui fait polémique depuis des années, il a fait savoir que «80% de la publicité étatique est concédé à la presse privé» indiquant que «la presse écrite publique compte 6 quotidiens uniquement sur plus de 150 quotidiens existants». Il dira: «Je n'interfère jamais dans les décisions de l'ANEP.»

M. Grine a annoncé par la suite le début de l'élection du bureau de l'autorité de régulation qui sera composé de 14 membres au même titre que celui du conseil d'éthique et de déontologie ainsi que l'élection de la commission de délivrance de la carte professionnelle. Par ailleurs, a promis une maison de presse pour Béjaïa réaffirmant l'engagement du wali sur ce sujet. Il y a lieu de noter que M. Grine a visité la station de la télédiffusion (TDA) d'Akfadou où le rapport de l'exclusivité de la station lui a été exposé par les experts du secteur lors de la présentation de la centrale. Un membre de l'équipe de la station l'a informé des conditions de travail, extrêmement dures, auxquels sont confrontés les travailleurs surtout en hivers à cause des coupures de courants, de la neige, etc. comme il a visité le siège de la radio locale, etc.

N. Bensalem

COOPÉRATION ALGÉRO-ALLEMANDE

Rencontre des hommes d'affaires hier à Alger

UNE RENCONTRE d'affaires algéro-allemande s'est tenue hier à la CACI entre les opérateurs économiques et les investisseurs allemands conduits par le secrétaire général de la Chambre de commerce et d'industrie arabo-allemande (GHORFA) Ali Mikhlafi, et les investisseurs algériens conduits par le directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie , afin de tisser de nouvelles relations d'affaires et d'échanges commerciaux dans divers secteurs économiques. Durant quatre jours (du 10 au 13 mai) ils organiseront des rencontres avec les opérateurs économiques algériens et les Organisations patronales.

La Chambre de commerce et d'industrie algéro-allemande (AHK) a été créée en 2005, elle fait partie d'un réseau de 120 chambres dans le monde. Sa principale mission est «de booster la coopération économique entre l'Allemagne et l'Algérie». Son directeur général ambitionne de porter les échanges entre les deux pays à un niveau très élevé a déclaré Mikhlafi. «Les échanges commerciaux entre les deux pays à augmenté de 27% par rapport à l'année 2013, ce qui représente un réel potentiel que nous comptons bien garder», a-t-il ajouté.

En dix ans, le commerce entre l'Allemagne et l'Algérie a doublé en valeur. Objectif principal : concentrer les efforts sur les énergies renouvelables, un secteur à fort potentiel. Le forum algéro-allemand avait pour but d'explorer les opportunités potentielles de partenariat, dans un certain nombre de secteurs, dont les entreprises allemandes présentes à Alger sont spécialisées. Il s'agit essentiellement de l'industrie, du gaz et du pétrole, de l'énergie renouvelable, de produits chimiques, d'électrotechnique, de construction bâtiment, de travaux publics et hydrauliques, de services financiers et banquiers, de gestion des risques, industrie du textile, de santé et paramédical.

Racha A.

LE PROCÈS DE L'AFFAIRE DE POTS-DE-VIN SAIPEM-ENI S'OUVRE DEMAIN À MILAN

Le rapport final de l'enquête du parquet de Milan accable Chakib Khelil

L'audience préliminaire de l'affaire de pots-de-vin Saipem-ENI prévue demain à Milan en Italie, concerne huit suspects accusés de corruption internationale et six d'entre eux de fraude fiscale également. Farid Bedjaoui, présenté comme le bras droit de l'ancien ministre de l'Energie, Chakib Khelil, a déjà mandaté deux avocats. Jusqu'à présent ; en revanche, Chakib Khelil n'est toujours pas formellement inculpé par la justice italienne.

Il est cité juste en tant que témoin. Un média électronique italien a publié avant-hier le rapport final des juges d'instruction du parquet de Milan Fabio De Pasquale, Isidoro Palma et Giordano Baggio sur l'affaire Saipem qui met en cause diverses personnalités algériennes dont l'ex ministre de l'Energie, Chakib Khelil. Le rapport, qui a été rédigé après une longue enquête judiciaire en Italie et plusieurs commissions rogatoires internationales dans plusieurs pays dont l'Algérie, parle de 198 millions d'euros de pots-de-vin présumés versés par l'entreprise italienne Saipem à Chakib Khelil, à ses proches et à son intermédiaire, Farid Bedjaoui, en contrepartie de 7 grands contrats pétroliers en Algérie d'une valeur de 8 milliards d'euros. Une partie des 198 millions d'euros de pots-de-vin aurait servi à l'achat de biens immobiliers en France et à New York. Omar Habour est accusé de complicité de corruption et il dispose, selon le rapport des juges italiens, d'un compte de 34,3 millions de dollars à la banque Audi Saradar de Beyrouth. Omar Habour est présenté dans le rapport des enquêteurs comme un «lobbyiste» proche de l'ancien ministre, avec qui il avait des «relations économiques depuis de nombreuses années». Il aurait ainsi recyclé une partie des 198 millions d'euros de pots-de-vin versés. L'argent, qui a transité par des comptes de Farid Bedjaoui, a servi à acheter des appartements à New York et à Paris et une villa, aussi grande qu'un château, à Ramatuelle, en Provence. Ce sont des domiciles où l'intermédiaire de Chakib Khelil, Farid Bedjaoui, a vécu avec sa famille. Des objets de valeur ont été trouvés dans la maison parisienne : des statues, deux œuvres d'Andy Warhol, un Dali et un Miro. Farid Bedjaoui, présenté dans le rapport comme le «collecteur» des pots-de-vin, dispose de propriétés à Dubaï, dans des zones de luxe comme Emirates Hill. L'un de ses appartements, situé sur la 5e Avenue à New York, a coûté la bagatelle de 28 millions de dollars. Deux autres appartements, toujours au cœur de la grande pomme, ont été acquis pour une valeur globale de 26 millions de dollars. La conclusion du rapport d'enquête fait ressortir diverses opérations immobilières, en



retraçant leur source de financement. Le rapport note, par exemple, que pour l'achat de l'appartement de la 5e avenue, 1 million de dollars sur un total de 28 millions a pour origine des commissions versées par la Saipem à la Pearl Partners, la société de Farid Bedjaoui, à travers laquelle les pots-de-vin auraient été versés, par tranches. Le million de dollars de la Saipem aurait transité par plusieurs comptes de Farid Bedjaoui avant d'être utilisé dans la transaction immobilière.

Un ancien ministre italien était au courant des pots-de-vin

La mise sur écoute de l'ancien P-DG d'Eni et de l'ancien ministre italien du Développement économique, suite à des rumeurs sur l'implication de ce dernier dans la fameuse affaire de corruption internationale, vient ajouter de nouveaux éléments à l'affaire Sonatrach-Saipem. L'ancien ministre italien Corrado Passera était bien au courant des pots-de-vins versés par Saipem, la filiale du groupe pétrolier ENI, à des responsables algériens entre 2007 et 2009. Des extraits d'une conversation entre l'ancien P-DG d'ENI Paolo Scaroni et Corrado Passera, publiés cette semaine par la presse italienne, révèlent l'implication de Passera dans cette affaire de corruption internationale. «Je suis également d'accord qu'ils sont en quelque sorte les pots-de-vin versé à des responsables politiques algériens», disait Scarone à Passera en 2013, selon un extrait de cette conversation publié par la presse italienne. Cette affaire, qui tire son origine de certaines rumeurs qui ont commencé en 2013 à circuler dans la presse locale, est arrivée à nouveau au Parlement italien, où certaines questions ont déjà été adressées au gouvernement de Matteo Renzi, selon le même journal. Elle concerne la somme de 198 millions d'euros qu'aurait payé Saipem à un ministre algérien en échange de contrats. «Le ministre algérien qui encaissait les pots-de-vin présumés de 198 000 000 d'euros serait Chakib Khelil», rapporte ce même journal.

Hocine Adryen

6e JOUR DU PROCÈS, LES ACCUSÉS AFFIRMENT :

« Abdelmoumène était un bienfaiteur ! »

LE FAIT le plus marquant lors de ce 6e jour du procès de l'ex-patron de la caisse principale de Khalifa Bank est sans nul doute la tactique opérée par les accusés qui ont défilé à la barre. Ces derniers ont tout fait pour «blanchir» le principal inculpé.

Aux questions du président et du procureur général, les inculpés étaient unanimes à dire que «Khalifa n'a absolument rien fait de mal ! »

« J'ai reçu l'ancien ministre du Commerce Keramane Abdenour, venu me solliciter pour intervenir pour sa fille Yasmine pour la recruter au sein du groupe Khalifa. Après avoir constaté qu'elle avait les capacités et les qualités, je l'ai recrutée à Khalifa Airways après avoir ouvert une ligne aérienne reliant Alger à Milano. L'ancien ministre de la sécurité sociale Abou Djerra Soltani, m'a appelé et m'a sollicité pour embaucher son frère à Khalifa TV, mais j'ai refusé car il ne répondait pas aux conditions ».

C'est qu'à déclaré l'inculpé Djamel Guelimi, ancien DG de khalifa Airways et Khalifa TV, durant le 6e jour du procès d'Abdelmoumène Khalifa qui se tient toujours au tribunal criminel de Blida.

Le mis en cause a d'emblée affirmé au juge en charge du dossier : «Je me suis effectivement rendu avec Me Rahal Omar chez Khalifa Abdelmoumene. Lorsqu'on est arrivé nous avons constaté qu'il y avait beaucoup de véhicules devant la porte de SA villa. Me Rahal avait honte de rentrer.

Il m'a chargé de monter et de faire signer le document relatif au contrat de l'hypothèque ».

«Qui a donc rédigé le contrat d'hypothèque ?», coupe le président.

« Ce n'est pas moi qui ai rédigé l'acte en question pour la simple raison que durant l'année 2000, j'étais installé en France! ».

«Vous avez été nommé à la tête de Khalifa TV en tant que PDG, est-ce que vous avez les capacités de gérer une télévision ? », interroge le président.

« Khalifa m'a désigné à la tête de cette institution car il avait confiance en moi. Je percevais 30 000 francs français par mois. J'ai été à la tête de Khalifa TV pendant cinq mois, d'octobre à février ! »

«Pouvez-vous nous dire qui était à la tête de l'ENTV durant cette période ?», lance le président.

« Hamraoui Habib Chaowki qui est venu me voir dans mon bureau ! ».

Des personnalités sont venues me solliciter pour recruter leurs enfants et des proches !

Est-il vrai que vous avez vraiment reçu l'ancien PDG d'Air Algérie, feu Benouis Tayeb, l'actuel président de la FAF Mohamed Raouraoua, et quels en étaient les motifs ?

« Je les ai rencontrés tout simplement à titre amical ! Benouis m'a demandé de recruter sa fille Lynda au sein de Khalifa Airways. Elle avait les capacités».

A la question de savoir s'il a bénéficié des avantages de Khalifa Abdelmoumene Questionne, M. Antar Menouar.

« Non ! Non ! Monsieur le président ! La preuve, je n'ai jamais bénéficié d'un avantage. Même en étant PDG de Khalifa TV, J'habitais chez ma famille. A cause de cette affaire, je n'ai pas vu mes deux filles depuis plus de huit ans, Monsieur le président ! », Répond l'inculpé.

«Comment votre père s'est retrouvé associé dans Khalifa Bank, interrompt le juge

« Mon père n'avait pas le fonds. Il ne prenait pas des bénéfices. Il les investissait pour réactionner ses actions ! Mon père a décidé de se retirer de la banque juste après le décès de mon frère suite à un accident de la circulation ».

«Est-ce que vous avez occupé le poste de directeur du cabinet de Khalifa Abdelmoumene ?, Interroge le président.

«Non ! Non ! Je n'ai jamais occupé ce poste ! Il n'y a aucun document qui le prouve ! ».

En 2000, j'avais une société pharmaceutique puis j'ai décidé de changer d'activité pour opter cette fois-ci pour l'importation de véhicules de la Belgique.

ET d'ajouter dans le même volet : « Je n'ai jamais donné la Pajero à Abdelmoumene. Je l'ai échangé contre un lot de terrain ! »

Il a enfin déclaré qu'il a recruté la fille de l'ancien ministre Abdelhamid Temmar, car cette dernière avait un très bon niveau. Maamar Djebbour répondra à vos questions !

S'agissant des conventions signées avec les clubs sportifs à l'instar de l'ASOchlef, du MC Alger, de la JS Kabylie et du RCKouba, le mis en cause a répondu à la direction du juge d'audience : « Je préfère que vous posiez ces questions de contrats de sponsoring à Maamar Djebbour ».

Interrogé à propos de la somme octroyée à Keramane Yasmine qui devait gérer le bureau de Milano de Khalifa Airways, Guelimi a répondu : « Je lui ai transféré un million de francs français ! ».

Le deuxième inculpé auditionné n'est autre que l'ancien directeur général des agents de sécurité, Chachoua Abdelhafid, qui a nié tous les faits qui lui ont été reprochés au cours de l'enquête préliminaire et de l'instruction judiciaire.

Il a par ailleurs affirmé au président du tribunal criminel qu'il n'a jamais reconnu devant le juge d'instruction avoir déclaré que « Khalifa Abdelmoumene ne m'a jamais appelé pour lui transférer des sommes faramineuses ! ».

«Pourtant, lors du premier jugement, vous avez déclaré que l'ex-boss vous a chargé par téléphone de transporter pas moins de 1 milliard 300 millions de centimes», rappelle le président.

Cet ancien inspecteur de police, qui a écopé de 10 ans de prison ferme, a en outre tenu à souligner que «C'est Khalifa qui lui a payé les frais de son mariage. La fête a coûté, selon le procureur général, 1 milliard de centimes.

Ce dernier est contredit par l'inculpé qui lui a répliqué : « J'ai célébré mon mariage à l'Hôtel El Aurassi qui m'a couté 500 millions de centimes ! ».

Auditionné, Chachoua Badr Eddine, qui occupait le poste de directeur des télécommunications à Khalifa Bank, a usé de la même tactique que celle de son frère : nier tous les faits rapportés dans l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour de Blida.

Il a déclaré que « Khalifa Rafik Abdelmoumene a dégagé une enveloppe financière de 250 millions de dinars pour le couffin du Ramadhan en 2000. Il faisait tout pour porter aide et assistance aux familles démunies ».

Dans le même contexte, le mis en cause a par ailleurs affirmé qu'il «n'a jamais assisté aux fêtes qu'organisait Khalifa dans sa villa à Cannes, contrairement à son frère Abdelhafid ! ».

Il faut souligner enfin que les accusés qui se sont succédé à la barre ont dressé un dur réquisitoire contre l'ancienne présidente qui était en charge du dossier en 2007 et le procureur général qui a représenté le ministère public

De notre envoyé spécial à Blida : Redouane Hannachi

EMPLOI PARTNER LANCE SON APPLICATION MOBILE

Un job au bout du smartphone

C'EST À L'OCCASION de la 9e édition du Salon Carrefour de l'emploi que le leader algérien du Job Board Emploi Partner lance son application mobile sur les différentes plateformes.



Le site de recrutement en ligne propose une application conçue par ses propres développeurs avec des standards internationaux. Elle permettra aux utilisateurs de gérer leurs CV, de voir les offres en temps réel, d'avoir des alertes sur leurs smartphones en notifications «push», ce qui est considéré comme une première en Algérie. L'application permet plein d'autres fonctionnalités inédites, dont l'objectif principal est de faciliter aux candidats l'accès à l'information. L'application est disponible dès aujourd'hui sur Android et le sera dans une semaine sur iOS. Elle sera également présente sur Windows Phone et Blackberry avant la fin du mois en cours. Avec l'arrivée de la 3G en Algérie et l'émergence de l'Internet mobile, Emploi Partner s'est positionnée dans le segment de l'Internet mobile avec sa toute nouvelle application.

Emploi Partner est une société de recrutement en ligne agréée par l'Etat, qui dispose d'une base de données de près de 600 000 inscrits, avec plus de 35 000 visiteurs par jour. L'entreprise a réussi plus de 3 500 placements directs et indirects en 2014. Emploi Partner intervient dans plusieurs étapes sourcing, sélections, du recrutement et propose des solutions selon les besoins des entreprises.

Elle a su devenir au fil des années un outil incontournable pour mettre en avant ses atouts et trouver le profil idéal en un seul clic. L'entreprise travailles pour rapprocher les demandeurs d'emploi des entreprises qui correspondent le mieux à leurs aspirations.

Le site se diversifie aujourd'hui en lançant son application mobile afin de faciliter l'accès aux candidats à l'information et aux dernières offres en instantané, et tout est gratuit pour les candidats, une initiative 100% algérienne qui va certainement contribuer à la baisse du chômage dans notre pays.

Les créateurs d'Emploi Partner sont issus du monde des ressources humaines, ce qui facilite leur travail dans le recrutement et explique leur compréhension des besoins des recruteurs, proposant les meilleurs services aussi bien qualitativement que quantitativement, pour les entreprises, ainsi que sur les attentes des candidats.

N. M.

La 9e édition du Salon national du recrutement, s'ouvre aujourd'hui

PLACÉ SOUS la thématique «Le recrutement de compétences pour booster la compétitivité des entreprises», la 9e édition du Salon national du recrutement, s'ouvre aujourd'hui à l'OREF, à Alger, en présence de nombreuses personnalités.Ce Salon organisé par L'Agence 3C se déroule sous le patronage du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Différentes sociétés d'envergure, à l'image de SEAAL, ABC Bank, Henkel, Algérie Telecom et Cevital, seront présentes à cet événement.

Le Salon s'étalera sur deux jours et comprendra des conférences, des ateliers, et des tables rondes dans le but d'exhiber « les dispositifs, les règlements, la fiscalité de l'emploi et les dispositifs d'aide à la création d'entreprises». Le Salon va rassembler dans un même espace un ensemble diversifié de filières et de métiers susceptibles de favoriser des choix professionnels et d'éclairer sur les lieux et les parcours de formation.

Les représentants des organismes présents recevront le public pour établir un dialogue direct à travers des entretiens d'embauche ou des offres de formation personnalisées et mettront à la disposition du public une information concrète et directe.A sa neuvième édition, ce Salon se veut «un carrefour de rencontres entre les entreprises et les administrations en quête de compétences et de nouvelles recrues et les universitaires à la recherche d'un emploi, d'un stage ou d'information pour créer leur entreprise». Selon les organisateurs, «cette manifestation d'utilité publique a pour vocation de mettre en contact direct les entreprises à la recherche de compétences et les diplômés afin de leur permettre de trouver un emploi ou un stage, de les guider dans le choix de leur carrière et de les préparer à la création de leur propre entreprise». Une plateforme de débats et d'échange entre recruteurs et diplômés sera aussi mise en place à travers un cycle de conférences thématiques et d'ateliers avec l'assistance active des organismes officiels du ministère du Travail.

A.T.

ENTRETIEN AVEC SID AHMED ZEROUKI, LE GÉNÉRAL MANAGER D'EMPLOI PARTNER

«Nous sommes des facilitateurs de l'embauche»

Entretien réalisé par Nassim Mecheri

En quoi se distingue Emploi Partner par rapport aux autres sites de recrutement ?

LA DIFFÉRENCE entre Emploi Partner et les autres boîtes de job board est que nous nous sommes issus des ressources humaines, c'est-à-dire qu'on a toujours travaillé sur la fonction R.H, et ensuite nous nous sommes spécialisés dans le recrutement, et c'est là qu'on s'est dit qu'on avait besoin d'un outil qui permette d'avoir un maximum de CV. C'est pour cette raison que nous avons créé le site emploipartner.com et non l'inverse comme ce qui se fait dans les autres boîtes de recrutement en ligne où la plupart sont des informaticiens ou des entrepreneurs qui ont senti que le marché du job board était porteur. Ce nous caractérise c'est que nous sommes issus des ressources humaines et nous nous sommes spécialisés dans le recrutement en ligne.

Quel est l'impact aujourd'hui des sites de recrutement dans le monde de l'emploi en Algérie ?

L'impact peut être ressenti surtout par les entreprises privées qui ont modifié vraiment leur approche en terme, de recrutement, car le recrutement en ligne a des arguments assez intéressants par rapport au recrutement classique. Nous on offre une audience assez importante avec plus de 35 000 visiteurs par jour, et également des outils qui filtrent les CV reçus par l'entreprise et les trient par pertinences, or qu'avant l'entreprise recevait les CV papier qu'elle devait trier et organiser elle-même. Donc ce qu'on propose sur Internet c'est un gain de temps et d'argent, en triant et en organisant les demandes de manière pertinente, notamment avec l'outil «scoring» qui aide à classer les CV selon les besoins et les profils recherchés.

Les sites de recrutement en ligne ont connu une nouvelle forme de concurrence ces dernières années, avec l'arrivée des premiers réseaux sociaux professionnels, comment votre entreprise fait-elle face à cette nouvelle concurrence ?

Je vais peut-être vous surprendre en disant que je ne considère pas ces réseaux sociaux comme des concurrents, pour nous ce sont des sites complémentaires. Aujourd'hui un réseau social comme LinkedIn ne remplacera jamais un site comme Emploi Partner. Nous on publie nos annonces sur notre site mais également dans tous les réseaux sociaux, et notamment les réseaux professionnels où nous sommes présent. Pour nous ce sont des supports qui viennent renforcer notre présence sur le Web car en les exploitant cela augmente également l'audience de notre site, donc on ne considère pas ces réseaux professionnels comme des concurrents mais plutôt des sites complémentaires aux sites de recrutement.

Le Salon «Carrefour de l'emploi 2015» ouvre ses portes, qu'avez-vous prévu aux visiteurs cette année ?

Le Carrefour de l'emploi est un salon auquel on participe chaque année depuis la création d'Emploi Partner, cette année nous sommes partenaire média de l'évènement, ce Salon nous intéresse pour plusieurs raisons, il nous permet d'aller au contact direct avec les candidats, avec plus de 20 000 visiteurs pendant les deux jours du Salon, ça nous permettra présenter les centaines d'offres d'emploi disponibles sur notre site. Nous allons également animer des ateliers de « speed coaching », qui vont durer 10 minutes par candidat, où on fera des simulations d'entretiens d'embauche, en mettant les candidats en situation pour voir leur comportement, et à la fin des ateliers on va donner nos appréciations et nous donneront des conseils pour améliorer leur approche ou leur CV.

Ce Salon sera également l'occasion pour nous de lancer notre application mobile, c'est la première application en Algérie qui va permettre aux candidats de postuler directement via leurs smartphones, de recevoir également des alertes en cas de nouvelles offres d'emploi, d'organiser leurs CV, et plein d'autres fonctionnalités inédites. Notre objectif c'est vraiment de faciliter aux



candidats l'accès à l'information. Cette application qui a été conçue par nos développeurs 100% algériens s'aligne sur des standards internationaux, avec le lancement de la 3G les Algériens s'intéressent plus à l'internet mobile sur leurs smartphones, et nous, en tant qu'entreprise de recrutement en ligne, nous ne pouvons pas ignorer ce fait et nous devons orienter notre stratégie vers le mobile.

Quels sont les secteurs où on recrute le plus aujourd'hui via Internet ?

On reçoit beaucoup d'offres d'emploi dans les secteurs de l'industrie, pharmaceutique et de l'automobile, mais aussi du bâtiment et des travaux publics, les entreprises qui proposent des prestations de services recrutent énormément également.

Quels sont les prochains projets d'Emploi Partner ?

Nous avons vraiment beaucoup de projets et d'idées, nous voulons développer des applications qui facilitent l'accès à l'information, qui rapprochent les demandeurs d'emploi et les recruteurs. Nous on est entre les deux et on remarque qu'il y a un certain décalage entre l'approche des demandeurs d'emploi et la manière de recruter des entreprises, et notre rôle est d'ajuster ce petit décalage.

En tout cas nous allons dévoiler plusieurs surprises cette année, plusieurs projets sont en cours ; nous avons également plusieurs projets que nous allons dévoiler au cours de cette année.

APRÈS UNE EXPÉRIENCE QUI AURA DURÉ UNE DIZAINE DE JOURS

Les pompiers algériens de retour du Népal

Le détachement composé de 70 secouristes pluridisciplinaires de la Protection civile algérienne est rentré du Népal avant hier soir, et ce après une dizaine de jours d'aide humanitaire.



Pour rappel, ce détachement avait rejoint Katmandou, la capitale népalaise, vendredi 1er mai, et ce après trois jours d'escale forcée à Doha en raison de l'absence d'autorisation des autorités népalaises, l'aéroport international de ce pays étant saturé par le trafic aérien devenu massif à cause de l'afflux de secouristes et d'équipes médicales des quatre coins de la planète. Le détachement de la Protection civile a procédé, dès son arrivée, à l'installation d'un camp de base. Ses membres ont effectué plusieurs opérations de reconnaissance et de recherches. Après cette opération de «repérage», les responsables du détachement se sont réunis avec l'état-major militaire et les responsables népalais chargés des secours afin de déterminer une feuille de route à suivre, ainsi que la zone dans laquelle le détachement sera affecté.

Ainsi, après plus d'une semaine de dur labeur, les soldats du feu sont rentrés au pays à bord d'un avion militaire. Il faut dire que, ces héros sont des habitués de ce genre d'opérations, vu que les pompiers algériens ont connu plusieurs catastrophes comme le séisme de 2003, entre autres.

Mais pour cette fois-ci, c'est sur le terrain du terrible séisme népalais qu'ils sont intervenus.

Parlant de bilan, les 70 pompiers de la Protection civile algérienne ont réussi à extraire de dessous les décombres deux personnes de sexe masculin. Il s'agit, précise le communiqué, d'un enfant âgé de 9 ans retiré des ruines dans la localité de Doubi Shouar alors que la seconde victime est un quadragénaire. Il faut rappeler que ce «bataillon en tunique rouge» s'est rendu dans une zone isolée où des personnes gravement blessées pendant le tremblement de terre n'avaient reçu aucun soin. Dans cette optique, les secours ont dû parcourir plus d'une vingtaine de kilomètres à pied pour arriver aux différents sites sinistrés, en raison de l'état des routes détérioré par le séisme.

De son côté, l'équipe médicale du détachement de la Protection civile a prodigué des soins à 45 personnes. Une distribution de médicaments a été également assurée, après examens, au profit des citoyens népalais sinistrés ou malades. Avant leur départ, les hommes de Lahbiri ont été félicités par les hauts responsables népalais. De ce fait, une réception a été organisée par l'état-major du Népal jeudi dernier.

Le dernier bilan communiqué par les autorités népalaises s'élève à près de 8 000 morts et plus de 17 500 blessés. Aussi, 288 798 maisons privées et 10 790 édifices publics ont été complètement détruis par ce tremblement de terre de magnitude 7,8 sur l'échelle de Richter. D'après l'ONU, 8 millions de Népalais sur une population de 28 millions ont été durement affectés par la catastrophe, la plus meurtrière depuis 1934.

Aoura Racha

ŒUVRES SOCIALES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Vers le renouvellement des représentants des travailleurs



APRÈS le statut particulier, c'est au tour des œuvres sociales de provoquer des tensions dans le secteur de l'éducation. Les syndicats ne cessent de dénoncer les critères de désignation des commissions chargées de la gestion de ces grandes sommes d'argent. Le ministère de l'Education nationale a engagé une opération de renouvellement des membres élus représentant les travailleurs au niveau des commissions de wilaya. En effet, c'est dans le but d'assurer la continuité du fonctionnement des œuvres sociales au profit des travailleurs du secteur que «le ministère de l'Education nationale, dans sa mission d'accompagnement, a engagé, à travers la circulaire 473 datée du 29 avril 2015, l'opération de renouvellement des membres élus représentant les travailleurs au niveau des commissions de wilaya», a indiqué le ministère de tutelle dans un communiqué rendu public dimanche. Une décision qui a été rejetée par quelques syndicats de l'éducation. Qui estiment que le lancement de cette opération n'est que «de la poudre aux yeux». Le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) dénonce le revirement de la tutelle concernant la consultation autour de la méthode de gestion des œuvres sociales. Il lance, de ce fait, un appel à un boycott massif de l'élection des commissions de wilaya. L'Union nationale des personnels de l'éducation et de formation (UNPEF) s'était aussi mise du côté de cette option. Le syndicat rejette catégoriquement cette décision. Le secrétaire général de l'UNPEF dénonce l'abus du pouvoir de ministère de tutelle. Pourtant, une large concertation avec tous les syndicats du secteur avait été organisée en vue de la mise en œuvre du processus de renouvellement des commissions de wilaya. Les dernières rencontres ont eu lieu les 4 et 5 mai derniers au siège du ministère de l'Education nationale, a-t-il été indiqué que «tous les représentants des syndicats, au nombre de 9 étaient présents, à l'exception d'un seul syndicat, et ce malgré l'invitation qui lui a été adressée au même titre que les autres», a précisé la même source. A l'issue de la rencontre du 5 mai, «les syndicats se sont engagés à présenter des propositions concrètes permettant d'améliorer la gestion des œuvres sociales avant le 21 mai 2015», a-t-on ajouté. La présentation du rapport moral et financier par la commission nationale des œuvres sociales est prévue, selon le communiqué, avant la fin du mandat.

Lynda Louifi

BÉJAÏA

Le Cnapest-élargi réclame le «dégel» des décisions de recrutement de 17 enseignants

DES DIZAINES d'enseignants ont observé hier un rassemblement de soutien aux 17 enseignants dont la décision de recrutement a été gelée par la fonction publique et la direction de l'éducation. Ce rassemblement de protestation a été organisé sous la coupe du Conseil national des enseignants du secondaire et du technique (Cnapest-élargi).

Les protestataires ont, instamment, réclamé de la direction de l'éducation et de la fonction publique le dégel voire le maintien inconditionnel des décisions de recrutement des 17 enseignants dont les dossiers ont été gelés pour «erreur sur la note» et incompatibilité de diplômes. Ces enseignants ont, rappelons-le, exercé huit mois dans différents lycées de la wilaya, notamment à Adekar, Barbacha, Akbou, etc. Ils sont été recrutés suite au concours organisé par la direction de l'éduction en juillet 2014. Ils ont, par ailleurs, reçu des décisions de recrutement visées par la fonction publique et par le contrôleur financier. Hier, les malheureux ont décidé de porter l'affaire devant la chambre administrative de la cours de Bejaïa avec l'aide du Cnapest comme nous l'a dit une enseignante hier.

N. B.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Deux casemates détruites à Ath-Ouabane

DANS LE CADRE d'une vaste opération de ratissage lancée dans la zone est-sud de la wilaya de Tizi Ouzou depuis jeudi dernier, les forces de l'ANP ont réussi, avant-hier dans la soirée, à détruire trois casemates dans les maquis entourant le village d'Ath-Ouabane, commune d'Akbil, daïra d'Aïn El Hammam. Elles y ont récupéré des explosifs et un lot de médicaments. A noter également qu'au cours de la journée de vendredi dernier, les mêmes forces de sécurité ont réussi à détruire 8 casemates dans les mêmes maquis de d'Ath-Ouabane et récupéré des explosifs, des médicaments, des denrées alimentaires et tant d'autres effets de la logistique terroriste. **S. T.**

GENDARMERIE À BÉJAÏA

229 personnes interpellées durant le premier trimestre

PAS MOINS de 229 personnes ont été arrêtées par la Gendarmerie nationale de Bejaïa durant le premier trimestre de l'année en cours. Parmi elles 124 d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt, 05 sous contrôle judiciaire et 100 autres ont été libérées et disculpées. C'est ce qu'a indiqué un bilan rendu public récemment par le commandant du groupement de la gendarmerie. Lequel fait été de 23 crimes et 87 affaires liées au vol, 135 affaires relatives aux coups et blessures volontaires, 4 affaires d'atteintes aux mœurs et 4 autres affaires de faux et usage de faux. Durant toujours cette même période, 9 affaires de drogue ont été traitées au cours desquelles il a été saisi 1561.12 kilogrammes de kif traité et 29 comprimés de psychotropes. Il est indiqué aussi que 13 narcotrafiquants, dont une femme, ont été mis en cause dans ces affaires dont 11 ont été placés sous mandat de dépôt et 2 autres placés sous contrôle judiciaire. Les narcotrafiquants, souligne-t-on, utilisent un nouveau mode opératoire pour acheminer la drogue et déjouer les contrôles routiers. Ils utilisent des petites barques pour et s'ils sont interceptés par la marine ils la jettent en mer pour la récupérer ensuite sur le rivage. Il convient de noter que plusieurs affaires ont été élucidées par la Gendarmerie nationale grâce aux enquêtes menées et les moyens techniques et scientifiques sophistiqués, dont l'affaire de l'assassinat d'une jeune femme à Kherrata, une tentative d'assassinat à l'arme à feu à Melbou et autres affaires de vols. **N. B.**

INSTITUT CULTUREL ITALIEN

DANS LE cadre du 16e Festival culturel européen d'Alger, l'ambassade d'Italie et l'Institut culturel italien, en collaboration avec la radio algérienne, ont l'honneur de vous inviter au concert les Fêlures de l'Ame donné par le pianiste italien Paolo Dirani le dimanche 17 mai à 19h30, à l'auditorium de la radio algérienne.

LES FÊLURES DE L'ÂME

Les Fêlures de l'âme est un concert spectacle composé de trente pièces musicales, de Bach à Gershwin en passant par le groupe pop Genesis, accompagnées simultanément par une projection d'images sur grand écran. Un arrangement de sons et d'images enjolivé par d'amusants récits de la vie quotidienne.

BIOGRAPHIE DE PAOLO DIRANI

Paolo Dirani débute ses études à l'âge de sept ans sous la direction de Tina Rani à l'Institut de Malerbi à Lugo (Ra), sa ville natale. A l'âge de treize ans, il est admis au cours de Lidia Proietti au Conservatoire de Martini en Bologne, où il décroche son diplôme en 1983. Il combine son apprentissage et son développement artistique sous la direction de Ilonka Deckers, Alessandro Specchi, Boris Bekhterev et Alfons Kontarsky. De 1984 à 1986, il contribue aux cours de Severino Gazzelloni à l'Académie de Chigiana à Sienne. En 1987, il gagne le concours international de Stresa dans la section musique de chambre pour flûte et piano duo. Il s'est aussi produit avec le guitariste vénézuélien Alirio Diaz, et avec The Foné Quartet.

En sus d'être le fondateur du Duo Clavier [quatre main piano, Paolo Dirani en est aussi membre avec Maure Landi. Pour le label Fonè, les deux pianistes ont interprété et enregistré les intégraux des travaux pour quatre main piano de Beethoven, Shaumann et de compositeurs italiens tels que Rossini, Martucci, Respighi, Casella, Liviabella et Malipiero. En 2002, Paolo Dirani écrit et met en scène le spectale Falryiale Melodies en collaboration avec l'acteur Ivano Marescotti. Dirani a fait récemment ses débuts dans Requiem, partition pour voix émues, une pièce écrite par Stefano Tassinari et interprétée par Matteo Belli. Paolo Dirani est aussi l'auteur de deux contes musicaux : The Magic Garden et Tomorrow one more fairyiale, sur la musique de Ravel, Fairé, Bizet, Saint-Saëns et Prokofiev. Petites Histoires, le dernier enregistrement studio du Duo Clavier est un voyage à travers les pages les plus significatives des compositeurs français du XXe siècle. Paolo Dirani est un pianiste qui va au-delà du rôle simple de l'interprète en utilisant différents arrangements artistiques, pour obtenir une touche intimiste avec son audience.

Dans son dernier show, les Fêlures de l'âme, Paolo Dirani est pianiste, narrateur, dramaturge et éditeur plein écran. Les Fêlures de l'âme sont des mélodies pour piano solo, qui sont incluses dans son dernier CD qui porte le même titre. Un ensemble particulier de petites pièces classiques qui, en se chevauchant, produisent ainsi une combinaison ludique faite d'harmonie.

MOIS DU PATRIMOINE

Une exposition dédiée au métier de «Reggam» à Médéa

Le musée public national des arts et traditions populaires de Médéa ne cesse d'innover en matière de choix de thématiques de ses expositions, allant du métier du soulier à celui de pain-maison, en passant par le cavalier et le harnachement.



C'est autour du métier de l'artisan Reggam que, cette fois-ci, l'exposition est consacrée avec la présentation de modèles de tapis provenant de plusieurs régions. L'exposition intitulée le «Reggam», l'âme du tapis, est organisée dans la cadre du mois du patrimoine et se prolongera jusqu'à la fin du mois de juillet, dans le but de rendre un hommage au métier de « Reggam ». Artisan nomade, le Reggam , il intervient dans la conception artistique du tapis en choisissant lui-même la laine, les couleurs et les motifs qu'il pose dans son cœur, sans maquette ni modèle pour composer le tapis, li-t-on dans la présentation du métier. Le visiteur de l'exposition est vite plongée dans la profondeur des terroirs du pays eu égard à la richesse et à la variété des tapis ramenés de différentes régions, notamment des chaouias, de Timerkout (Timimoun), de Djebel Ammour, Maadhid (M'Sila), de Tlemçen, de Kabylie, des chefs-d'œuvre qui présentent des différences dans l'utilisation des couleurs qui peuvent être simples ou polychromes, des motifs de décoration contenant des figures d'oiseaux ou d'animaux, des médaillons, des chandeliers, des lignes géométriques brisées, etc. Considéré comme un élément fondamental de la culture nationale, le métier de Reggam a pu être «pérennisé grâce aux artisans et aux associations qui font la promotion du patrimoine matériel et immatériel.»

L'on découvrira aussi les différentes étapes de confection du tissage depuis la tonte des moutons, le lavage, le peignage et le cardage de la laine et son nettoyage des impuretés en opérant un tri entre les mèches longues et les mèches courtes, la transformation en nappes légères jusqu'au processus de filage à l'aide d'un fuseau et au tissage proprement dit.

Certaines croyances vouent un respect particulier au métier à tisser qui « n'est pas un élément comme les autres. C'est un être familier qui demande beaucoup d'attention et de respect. Une fois monté au milieu de la tente ou de la Rahba (cour), il est salué chaque matin. On accroche rien dessus et il est interdit de s'asseoir sur l'ensouple inférieur.»

En plus du métier à tisser, érigé dans une des salles du musée, l'outillage nécessaire à l'ouvrage est également montré dans la même salle d'exposition où sont accrochés grand peigne, peigne à main, carde, fuseau et couteaux à crochet, etc.

Le visiteur peut aussi admirer certaines particularités d'objets façonnées à partir de la laine dans la région de Biskra tel le bissac ou «Tellis» qui ressemble à un sac à main ou une besace pour transporter des provisions pendant les pérégrinations des nomades.

De notre correspondant, Nabil. B

LYCÉE MASSINISSA D'IGHIL-OUAZOUG/BÉJAÏA

Les travailleurs réclament le «départ» de l'intendant

LES TRAVAILLEURS relevant des catégories des corps communs et ouvriers professionnels du lycée Massinissa d'Ighil-Ouazoug de la commune de Béjaïa sont en grève depuis plus d'une semaine. Ces derniers réclament, sans cesse, depuis, «le départ inconditionnel et immédiat» de l'intendant qui est, selon eux, à l'origine d'«intimidations graves, de ponctions arbitraires sur salaires et d'injures avec la complicité du proviseur». La commission diligentée à ce propos n'a rien fait de concret», nous dit un travailleur qui a pris, mainte fois contact, avec nous. Selon un syndicaliste affilié à la section syndicale des corps communs du Sete «une commission a été dépêchée par la direction de l'éducation pour enquêter au sujet du comportement de l'intendant il y a quelques semaines, mais elle n'a jusque là donné aucune suite à notre revendication irrespirable». Et d'ajouter: «celui-ci a insulté toute la famille
révolutionnaire et cela on va le lui pardonner». «Pour cela nous allons», dit-il «épuiser toutes les voies de recours pour qu'il soit sanctionné». Une réunion de réconciliation entre les deux parties en conflit a eu lieu jeudi dernier entre les parties, mais celle-ci a été houleuse et elle s'est achevée en queue de poisson. Elle a été présidée par un chef de service à la direction de l'éducation et l'un de ses collaborateurs, en présence des délégués des corps communs affiliés au syndicat d'entreprise et des délégués de la section syndicale du lycée. Hier, les grévistes étaient restés sur leur position initiales; ils étaient toujours en grève et intransigeants sur leur revendication. Par ailleurs, dans une déclaration qui nous a été adressée, la section de wilaya des corps communs, ouvriers professionnels, agents de prévention et de sécurité, dénonce «une gestion hasardeuse est improvisée des conflits collectifs et relationnels par la direction de l'éducation». «Au lieu de régler les problèmes des travailleurs appartenant aux faibles catégories tels que celui du lycée Massinissa dont les travailleurs sont en grève depuis le 3 du mois courant; travailleurs qui subissent des insultes et injures de l'intendant avec la complicité du proviseur, toutes les commissions diligentées à ce propos n'ont rien fait de concret», soulignent-ils. Le bureau de wilaya se dit «déterminé et décidé à faire la lumière sur cette injustice et apporte son soutien indéfectible aux travailleurs en lutte pour leur dignité». Les rédacteurs du document estiment également que «la première injustice c'est l'ignorance de notre ministère de cette frange de travailleurs dans un secteur névralgique car, les deux statuts sont les plus défavorisés, une grille de salaire unique au monde». «Comment peut-on faire vivre une famille avec un salaire de 13 000 DA», s'interroge-t-on. Et d'ajouter : «l'abrogation de l'article 87bis du code de la loi 90-11 est certes un acquis, mais son application réelle sur la fiche de paie reste lettre morte et seule une augmentation conséquente des salaires pourra sortir cette frange de la misère».

N. Bensalem

HOMMAGE

Cela fait quelques jours que nous a quittés pour un monde meilleur un grand homme de l'éducation décédé à l'âge de 60 ans.

Monsieur Oumlil Adelhafid

Il a enseigné l'arabe et le module d'éducation islamique à l'école El Madania ainsi qu'à El Mouradia. Il a été nommé directeur dans une école primaire Mouloud Kacem de Aïn Naadja, puis inspecteur d'éducation à Gué de Constantine. Ta disparition inattendue nous a tous déchirés. Seules ta bonté, ta générosité, ta gentillesse, ta présence dans nos cœurs et dans nos pensées sont toujours vivantes et le resteront éternellement.

Ta femme, tes enfants, tes filles, tes frères et tante Hayat et son mari demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Et puisse Dieu le Tout-Puissant t'accorder Sa Sainte miséricorde et de t'accueillir en Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons.»

Ton petit-fils Yasser Yamani



DES ÉCOLES ÉTRANGÈRES CAPTENT LES ÉTUDIANTS ALGÉRIENS

Fuite des cerveaux, ce mal qui érode l'économie nationale

La deuxième édition du Salon de l'étudiant, organisée les 9 et 10 mai à Alger, a pris fin avec des critiques d'observateurs qui voient dans cette manifestation une grande opportunité pour les écoles étrangères pour accaparer nos meilleurs étudiants et, par conséquent, affaiblir l'économie nationale. On parle de fuite des cerveaux.



Certains persistent à dire que les organismes nationaux jouent les intermédiaires pour encourager les meilleurs étudiants à quitter le pays pour se rendre dans les écoles étrangères. On n'hésite pas à qualifier cela de fuite des cerveaux. En face, les organisateurs du Salon expliquent que ce genre d'événement est une opportunité de recrutement et d'offres de formation de qualité, un avantage pour l'économie nationale puisque les étudiants vont acquérir le savoir-faire et investir au pays. La deuxième édition du Salon a drainé une foule nombreuse et le cap des 5 000 visiteurs a été dépassé. Venus en nombre, les jeunes diplômés se sont intéressés aux offres des participants étrangers, entre autres des écoles françaises (Campus France et Toulouse Business School), des écoles russes (Racus) et celles des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, voire de la Tunisie. Deux journées durant lesquelles les étudiants ont pris connaissance des dernières propositions des écoles étrangères. Des formations de qualité et des propositions qui, en général, sont destinées à des postulants triés sur le volet. Seuls les meilleurs diplômés finissent par accéder aux grandes universités et écoles d'outre-mer. D'après les organisateurs du Salon de l'étudiant, The Graduate Fair plus précisément, cet évènement est une opportunité à saisir pour nos étudiants qui veulent briguer une carrière professionnelle des plus sûres et qui, par conséquent, sera une valeur ajoutée pour l'économie nationale après que nos étudiants acquièrent le savoir-faire. En revanche, beaucoup d'observateurs voient à travers ce Salon une grosse perte des meilleurs diplômés qui, généralement, finissent par s'installer à l'étranger. Pis, ces observateurs parlent de fuite des cerveaux. Une grosse perte pour l'Algérie qui, pourtant, est censée tout faire pour détourner ses meilleurs étudiants de cette tentation de s'installer à l'étranger. Toutefois, les étudiants sont poussés vers d'autres cieux et, par conséquent, on déplore cette situation et on parle de fuite des cerveaux. Et c'est ce phénomène de fuite des compétences qui fâche les organismes présents à la 2e édition du Salon de l'étudiant d'Alger. Pour la chargée des relations publiques de l'agence organisatrice de l'événement, The Graduate Fair, Mme. Zineb Hadjar, cette question relève du passé puisque aujourd'hui nos étudiants doivent impérativement aller à l'étranger pour apprendre et transférer, par la suite, le savoir-faire. « Cette question taboue a été maintes fois posée par plusieurs médias alors que finalement parler de fuite des cerveaux fait partie du passé. Il est important de souligner qu'aujourd'hui il est grand temps que les étudiants algériens qui possèdent du talent aillent à l'étranger pour apprendre mieux et servir leur pays. Nous sommes là pour donner plus d'efficacité à cette démarche», explique-t-elle. Que pensent les étudiants de cette question ?

Widad, diplômée en journalisme : «Je veux aller à l'étranger car les opportunités de travail au pays sont inexistantes»

Widad B. est une jeune journaliste âgée de 24 ans, elle a étudié à la faculté de Ouargla en journalisme et prépare un autre diplôme en biologie à l'université Saâd-Dahleb de Blida. Comme tout étudiant venu au Salon de l'Etudiant et au Salon Talent et Emploi pour chercher une opportunité d'emploi, Widad a mal caché sa colère en se disant très «déçue» par l'absence d'offres de postes d'emploi dans sa spécialité. «J'ai fait des centaines de kilomètres pour venir jusqu'à Alger rien que pour postuler un emploi, à l'occasion de l'ouverture du Salon de l'Etudiant et du Salon Talent et Emploi. Et contre toute attente, j'ai été choquée par l'accueil très décevant des exposants, car ils ont boudé mon dossier tout simplement, parce que j'ai fait journalisme. Je suis abattue moralement. Je rentre à la maison les mains bredouilles», explique-t-elle. Atteinte dans son propre amour, Widad ajoute : «Je ne sais pas pourquoi mais il y a une discrimination entre les étudiants du Sud et ceux du Nord. Oui, il faut souligner cette importante question. Nous, les étudiants du Sud, on arrive mal à trouver un poste de travail selon nos spécialités. Au bout de cinq années d'études on se retrouve sans emploi. Si jamais j'ai une occasion d'aller à l'étranger pour poursuivre mes études, je ne raterais pas cette opportunité, du moment que les chances dans le pays sont en train de baisser de jour en jour. Aussi, la plupart des étudiants du Sud ayant terminé leurs cycles pédagogiques sont sans emploi à ce jour. Est-ce normal ? ».

Ilham, diplômée en aéronautique : «Ce secteur n'est plus employeur»

Une autre étudiante très déçue par le Salon Talent et Emploitic du fait du manque d'opportunités d'offres de travail. Agée de 23 ans, Ilham D., est diplômée en aéronautique, spécialité opérations aériennes, à l'université de Sidi Bel Abbés et poursuit ses études en Master 2 à la faculté de Blida afin de peaufiner son CV. Présente au Salon, elle a, à son tour, été déçue par le manque flagrant d'opportunités de travail. Pourtant la jeune étudiante s'est déplacée de Bel Abbès à Alger rien que pour déposer son dossier de candidature à un poste de travail. Visiblement en colère, la jeune diplômée paraît découragée moralement au point qu'elle songe déjà à quitter le pays. «Je ne sais pas quoi dire. J'ai le moral bas. Je n'ai rien trouvé dans les deux Salons, j'ai parcouru plus de 300 km pour être présente à l'ouverture des deux Salons rien que pour postuler mon dossier de candidature. Toutefois, ce déplacement n'a servi à rien», raconte Ilham avec un moral des plus bas. La jeune étudiante nous a exposé son périple. «Depuis que j'ai obtenu mon master en aéronautique qui remonte à deux ans, j'ai frappé à toutes les portes, j'ai parcouru tous les aéroports du pays et déposé plusieurs demandes de travail au niveau des ministères, mais mes dossiers ont été refusés par tout le monde. Vous voyez tous ces récépissés, ils m'ont été adressés par les ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Ressources en eaux, et même de la Sonatrach et des directions des aéroports du pays. Tout le monde a refusé de m'embaucher. Même l'Agence nationale de l'emploi n'a rien pu faire pour moi, car chez l'ANEM il est très difficile de trouver un poste d'emploi qui corresponde à ma spécialité. Vous savez que notre pays possède quelques aéroports situés uniquement dans certaines villes, voire les plus importantes, donc il est très difficile de trouver un travail. Une fois, je me suis déplacé à Oran qui se trouve à 30 km de Sidi Bel Abbès, afin de postuler ma candidature suite à un appel d'offre d'emploi de la direction de l'aéroport d'Oran. Les responsables m'ont suggéré d'aller dans une autre ville plus proche de Sidi Bel Abbès car, selon leurs propos, il est impossible d'accepter un candidat qui réside à plus de 20 km du lieu de travail. Est-ce que cela est possible dans un pays qui prétend lutter contre le chômage ?», s'interroge Ilham.

F. Sofiane

POUR UNE MEILLEURE PRESTATION DU SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

Vers la création de 38 000 postes administratifs

LE DIRECTEUR des ressources humaines, de la formation et des statuts au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Abdelhalim Merabti, a annoncé, hier à Alger, la création de 8000 postes de préposé à l'état civil et 30 000 postes de guichetier, au niveau de toutes les communes du pays. «Ces deux nouveaux postes spécialisés nouvellement créés en vertu du décret exécutif n°11-334 du 20 septembre 2011 portant statuts relatifs aux fonctionnaires de l'administration des collectivités territoriales, permettront une meilleure prise en charge du service de l'état civil», a-t-il déclaré à l'ouverture d'une session de formation sur la promotion du service public au niveau des communes, qui portera en premier lieu sur le service de l'état civil. En 2014, plus de 13 000 fonctionnaires des collectivités territoriales au niveau des communes ont été recrutés, ce qui reflète l'intérêt porté par le secteur de l'intérieur et des collectivité locales à la promotion de la ressource humaine, a souligné Merabti. Le responsable a rappelé que le ministère avait procédé, à la faveur de la stratégie qui vise la promotion du service public au niveau des communes, à la prise de mesures ayant pour objectif l'allègement des procédures administratives et la réduction, voire la suppression, de certains documents et délais d'étude des dossiers. Merabti a également cité les progrès enregistrés dans le domaine de la numérisation des registres de l'état civil qui ont permis l'amélioration des prestations offertes aux citoyens. L'intervenant a également rappelé les efforts consentis par les parties concernées en matière de délivrance des passeports biométriques et de numérisation de la carte grise et du permis de conduire. A propos de l'organisation de cette session de formation, qui concerne 1 541 chefs de service de l'état civil, ce responsable a expliqué que celle-ci intervient dans le cadre de la mise en œuvre du programme de formation lancé en 2014 pour l'amélioration des performances des fonctionnaires des collectivités locales. La première session, programmée du 10 au 14 mai, concernera 610 cadres. **Z. M.**

DJEZZY

Partenaire officiel du salon Talents & Emploi

CONFIRMANT encore une fois sa position d'employeur de marque, Djezzy était partenaire officiel du salon « Talents & Emploi » dans sa 11e édition, qui a eu lieu les 09 et 10 mai 2015 au palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger. La participation de Djezzy à cette édition a pris forme à travers un stand personnalisé de 54 m² doté d'un espace internet, au niveau duquel l'équipe Recrutement était présente pour répondre aux questions des visiteurs et les informer des opportunités de carrière au sein de l'entreprise. Des cadres de la Direction des Ressources Humaines étaient également présents pour promouvoir la politique Ressources Humaines de Djezzy.
A travers cette présence, Djezzy confirme encore une fois son intérêt pour le capital humain et réaffirme son statut d'entreprise citoyenne en poursuivant son implication dans des évènements qui œuvrent pour le développement et la création de l'emploi. Dans l'édition précédente du salon, qui a regroupé pas moins de 40 grandes entreprises, Djezzy a aussi été partenaire officiel et l'une des sociétés les plus convoitées par les postulants.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER	ولايـــة الجزائـــر
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIRTOUTA	الدائرة الإدارية لبئر التوتة
COMMUNE DE TESSALA EL MERDJA	بلـدية المرجة
N.I.F : « 410002000160850103 3 »	"410002000160850103 3 ": رقم التعريف الجبائي

AVIS DE CONCOURS D'ARCHITECTURE

N°..02../2015 DU ..2015

Objet: CONCOURS D'ARCHITECTURE D'ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LOGEMENT ASTREINT AU PROFIT DE L'ECOLE FRERES ABZIOU COMMUNE DE TESSALA EL MERDJA

La Commune de Tessala El Merdja Wilaya d'Alger, lance un CONCOURS d'architecture pour sélection d'un bureau d'étude en vue **d'étude et suivi pour la réalisation d'un logement astreint au profit de l'école frères Abziou Commune de Tessala El Merdja.**

Les bureaux d'études ou groupement de bureau d'études agrées et intéressés par le présent avis, doivent au préalable payer **1500** DA, auprès de trésorier inter communal de Tessala Merdja et retirer le cahier des charges auprès du bureau des marches Commune de Tessala El Merdja, à compter de l'affichage du présent avis .

Les offres doivent être établies et remis comme suit :

01ère PHASE:

OFFRE TECHNIQUE DU BET : voir le cahier de charge.

02eme PHASE: les candidats pré-qualifiés, dont le nombre ne doit pas être inférieur à trois sont invités à remettre les plis des offres architecturales et des offres financières comme suit,

A/- PLI DES PRESTATIONS : Elle comprend des documents graphiques et des documents écrits qui doivent être impérativement anonymes à savoir :

1- Un descriptif détaillé du projet et méthodologie proposée.

2- le tableau comparatif des surfaces projetées par rapport au programme de surface annexé au présent cahier des charges.

3- Une estimation du coût de l'objectif total au mètre carré (m2) en TTC.et coût de réalisation des VRD et des aménagements extérieurs, ainsi que le délai prévisionnel de réalisation.

4- Un dossier graphique comprenant impérativement : (un plan d'aménagement **(1/500ème).** un plan de masse **(1/500ème).** les différentes vues en plan **(1/200ème).** vue en 3D (perspectives et axonométries). les coupes transversales longitudinales nécessaires à la compréhension du projet **(1/200ème).** les élévations des façades **(1/200ème)**

B-Enveloppe OFFRE FINANCIERE : ne doit porter que la mention « offre financière » et ne doit contenir que les documents suivants :

1- La lettre de soumission remplie, signé, cachetée et datée.
2- les délais d'études
3- les honoraires des études et suivi avec détail
4- les honoraires du suivi (cout homme/ mois) avec détail conformément à l'arrêté interministériel n° 17 du 15/05/1988 et l'arrêté interministériel N° 2 du 24 /07/2001 portant modalités de rémunération de la maitrise d'œuvre en bâtiment

Ces deux derniers plis seront placés dans une 3ème enveloppe (enveloppe extérieure) anonyme portant la mention,

Monsieur le Président de la Commune de Tessala El Merdja
Avis de *Concours d'architecture n° .02./BM/2015*
d'étude et suivi pour la réalisation d'un logement astreint au profit de l'école Frères Abziou
Commune de Tessala El Merdja
«NE PAS OUVRIR»

1-Ils doivent parvenir au: bureau des marches Commune de Tessala El Merdja

2-La date limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres techniques a **21 jours.**

3-Le dépôt des plis de prestation architecteurs et les plis financiers sont fixés au **15ième (quarante-cinquième)** jour à compter de la date de transmission de la correspondance invitant le soumissionnaire à assurer leur dépôt.

4-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **135 jours** à compter de la date limite pour le dépôt des offres financières et plis des prestations.

La séance d'ouverture des plis techniques se tiendra le dixième jour à partir de l'affichage du présent avis à **13:30 heures**. Les soumissionnaires sont cordialement invités a y assister.

N.B. Si ces jours coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER	ولايـــة الجزائـــر
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIRTOUTA	الدائرة الإدارية لبئر التوتة
COMMUNE DE TESSALA EL MERDJA	بلـدية المرجة
N.I.F : « 410002000160850103 3 »	"410002000160850103 3 ": رقم التعريف الجبائي

AVIS DE CONCOURS D'ARCHITECTURE

N°..03.../BM/2015 DU ..2015

Objet: CONCOURS D'ARCHITECTURE D'ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LOGEMENT ASTREINT AU PROFIT DE L'ECOLE HENNI ABDELKARED COMMUNE DE TESSALA EL MERDJA

La Commune de Tessala El Merdja Wilaya d'Alger, lance un CONCOURS d'architecture pour sélection d'un bureau d'étude en vue **d'étude et suivi pour la réalisation d'un logement astreint au profit de l'école HENNI ABDELKADER Commune de Tessala El Merdja.**

Les bureaux d'études ou groupement de bureau d'études agrées et intéressés par le présent avis, doivent au préalable payer **1500** DA, auprès de trésorier inter communal de Tessala Merdja et retirer le cahier des charges auprès du bureau des marches Commune de Tessala El Merdja, à compter de l'affichage du présent avis .

Les offres doivent être établies et remis comme suit :

01ère PHASE:

OFFRE TECHNIQUE DU BET : voir le cahier de charge.

02eme PHASE: les candidats pré-qualifiés, dont le nombre ne doit pas être inférieur à trois sont invités à remettre les plis des offres architecturales et des offres financières comme suit,

A/- PLI DES PRESTATIONS : Elle comprend des documents graphiques et des documents écrits qui doivent être impérativement anonymes à savoir :

2- Un descriptif détaillé du projet et méthodologie proposée.

2- le tableau comparatif des surfaces projetées par rapport au programme de surface annexé au présent cahier des charges.

3- Une estimation du coût de l'objectif total au mètre carré (m2) en TTC.et coût de réalisation des VRD et des aménagements extérieurs, ainsi que le délai prévisionnel de réalisation.

4- Un dossier graphique comprenant impérativement : (un plan d'aménagement **(1/500ème).** un plan de masse **(1/500ème).** les différentes vues en plan **(1/200ème).** vue en 3D (perspectives et axonométries). les coupes transversales longitudinales nécessaires à la compréhension du projet **(1/200ème).** les élévations des façades **(1/200ème)**

B-Enveloppe OFFRE FINANCIERE : ne doit porter que la mention « offre financière » et ne doit contenir que les documents suivants :

5- La lettre de soumission remplie, signé, cachetée et datée.
6- les délais d'études
7- les honoraires des études et suivi avec détail
8- les honoraires du suivi (cout homme/ mois) avec détail conformément à l'arrêté interministériel n° 17 du 15/05/1988 et l'arrêté interministériel N° 2 du 24 /07/2001 portant modalités de rémunération de la maitrise d'œuvre en bâtiment

Ces deux derniers plis seront placés dans une 3ème enveloppe (enveloppe extérieure) anonyme portant la mention,

Monsieur le Président de la Commune de Tessala El Merdja
Avis de *Concours d'architecture n° .03../BM/2015*
d'étude et suivi pour la réalisation d'un logement astreint au profit de l'école Henni
Abdelkader Commune de Tessala El Merdja
«NE PAS OUVRIR»

1-Ils doivent parvenir au: bureau des marches Commune de Tessala El Merdja

2-La date limite de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres techniques à **21 jours.**

3-Le dépôt des plis de prestation architecteurs et les plis financiers sont fixés au **15ième (quarante-cinquième)** jour à compter de la date de transmission de la correspondance invitant le soumissionnaire à assurer leur dépôt.

4-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **135 jours** à compter de la date limite pour le dépôt des offres financières et plis des prestations.

La séance d'ouverture des plis techniques se tiendra le dixième jour à partir de l'affichage du présent avis à **13:30 heures**. Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

N.B. Si ces jours coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

70 ANS DE LA VICTOIRE

L'absence de Hollande à Moscou critiquée en France

Plusieurs hommes politiques français ont vivement critiqué l'absence du président français François Hollande aux festivités à l'occasion du 70e anniversaire de la Victoire sur le nazisme qui se sont déroulées le 9 mai à Moscou, selon le quotidien Ouest-France.





L'absence du président François Hollande aux cérémonies organisées samedi dernier à Moscou pour commémorer la Victoire sur le nazisme a été vivement critiquée par certains politiques, a écrit le quotidien Ouest-France.Selon le quotidien, cette absence a été remarquée par certains politiques, notamment par Jean-Luc Mélenchon (Parti de gauche), qui s'est exprimé sur son blog. « L'absence de Hollande est un affront diplomatique autant qu'historique. J'appelle cela par son nom : c'est une honte. Je souffre pour mon pays qui donne à voir un visage insupportable de sectarisme (...). Elle est d'autant plus incompréhensible que Vladimir Poutine avait assisté aux commémorations du 70e anniversaire du Débarquement en Normandie en 2014, à l'invitation du même Hollande. Il a donc la mémoire courte ».De son côté, le député UMP Jacques Myard parle lui aussi d'affront, dans un communiqué. « Ce refus de se rendre à Moscou est de la part de François Hollande une insulte à l'Histoire ! Faire le voyage de Moscou avant d'aller à Cuba aurait été empreint d'une certaine symbolique historique unissant deux peuples qui se libèrent de la gangue du communisme et n'aurait en rien été perçu comme un changement dans la position actuelle de Paris sur la crise ukrainienne. La Russie est un partenaire incontournable pour la France en Europe, il est inadmissible de lui faire un tel affront ».Pour Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France), François Hollande aurait dû se rendre à Moscou. « Le refus de François Hollande de se rendre aux cérémonies à Moscou est une honte et une faute. Cette date est particulièrement importante pour les Russes, qui ont payé un lourd tribut, 27 millions de morts, pendant cette guerre face aux forces nazies. Alors que Vladimir Poutine s'était rendu sur les plages de Normandie le 6 juin 2014, François Hollande boycotte ainsi un événement rempli d'émotions pour la population russe », a écrit l'homme politique dans un communiqué. Depuis le coup d'Etat planifié par les Etats-Unis en Ukraine, la Russie est devenue infréquentable par les pays de l'UE, notamment la France qui perd ainsi son statut de puissance indépendante qu'elle avait sous charles de Gaulle jusqu'à l'ère Mitterand. **D. Z.**

DAVUTOGLU VISITE UN TOMBEAU OTTOMAN SANS AUTORISATION SYRIENNE

Damas dénonce la visite du Premier ministre turc en Syrie

LA SYRIE a dénoncé comme une « agression flagrante » la visite dimanche dernier du Premier ministre turc Ahmet Davutoglu sur le site dans le nord de la Syrie de la tombe du grand-père du fondateur de l'empire ottoman Osman.La visite, qui n'avait pas été annoncée, est la première d'un dirigeant politique turc sur la nouvelle tombe de Souleïmane Shah, située du côté syrien, à juste 200 mètres de la frontière. La Turquie est un allié essentiel de la rébellion contre le pouvoir syrien, qui accuse pour sa part Ankara de soutenir des « terroristes ».Damas, par la voix de l'agence officielle Sana, a dénoncé une « infiltration sans autorisation gouvernementale en territoire syrien, qui constitue une agression claire contre un Etat souverain membre de l'ONU et une violation du droit international ».La visite de Davutoglu sur le tombeau intervient dans un contexte de spéculations autour d'une possible intervention militaire turque en Syrie.Le Premier ministre a démenti samedi dernier les allégations de responsables de l'opposition turque affirmant que le gouvernement turc pourrait recourir à une telle intervention pour relancer sa popularité avant les élections législatives du 7 juin.L'agence Sana a estimé que la visite sur le tombeau intervenait dans « le cadre d'une propagande de campagne électorale » par le parti au pouvoir en Turquie faisant face « à une chute de popularité significative ». Le premier Davutoglu devait participer dimanche à un rassemblement électoral dans la ville de Sanliurfa, dans le Sud-Est de la Turquie, près de la frontière syrienne. La Turquie a contribué pour beaucoup dans l'agression de la Syrie, en 2012, par une légion terroriste internationale. Coopérant directement avec les Etats-Unis, l'Otan dont elle est membre, et l'Arabie Saoudite, Ankara a entraîné des dizaines de milliers de terroristes sur son sol. Ces derniers se rendaient ensuite dans différentes zones de Syrie que Damas avait perdues à l'époque comme Idleb, Alep etc.

FRANCE

L'UMP devient « Les Républicains »

A L'INITIATIVE personnelle de l'ex-président français Nicolas Sarkozy, son parti — l'Union pour un mouvement populaire (UMP) — reçoit un nouveau logo et un nouveau nom et s'appellera désormais tout court « Les Républicains », décision à être entérinée par le congrès du parti le 30 mai prochain.Les membres du bureau politique du parti ont approuvé mardi quasi unanimement ce changement de nom pour l'UMP. Sur les 51 personnes présentes, une seule abstention a été notée: celle d'Edouard Philippe, parlementaire proche d'Alain Juppé, ancien ministre français de l'Intérieur, rapporte la presse française.

IRAK

Al Abadi à Moscou

LE PREMIER ministre irakien Haïdar Al-Abadi visitera la Russie fin mai, a annoncé dimanche au site Sputnik Arabic un porte-parole du chef du gouvernement irakien.Il a expliqué que le chef du gouvernement irakien voulait évoquer trois sujets principaux, à savoir la coopération entre les deux pays sur la scène internationale, la coopération militaire et technique et les besoins de l'Irak en investissements russes. « Les parties devront évoquer un soutien militaire et d'informations de l'Irak, des livraisons d'armes aux forces de sécurité irakiennes qui combattent le terrorisme dans le nord et l'ouest du pays », a indiqué le porte-parole.

POUTINE À MERKEL

«Mon pays a combattu le nazisme, et non pas l'Allemagne »

L'ALLEMAGNE étant tombée la première victime du régime nazi, la Seconde guerre mondiale était menée non plus contre ce pays, mais contre l'Allemagne nazie, a déclaré dimanche le président russe Vladimir Poutine. « Notre pays n'a pas combattu contre l'Allemagne, il l'a fait contre l'Allemagne nazie. Nous n'avons jamais lutté contre l'Allemagne, la première victime du régime nazi. Nous avions toujours dans ce pays de très nombreux partisans et amis, je l'ai dit hier lors du défilé, comme vous l'avez remarqué", a indiqué aux journalistes le chef de l'Etat russe à l'issue des négociations avec la chancelière allemande Angela Merkel.

Dixit

« Loin de s'avouer perdant, Benjamin Netanyahu envisage de saboter l'accord que Washington et Téhéran doivent signer le 30 juin prochain. Pour cela, il pourrait relancer la guerre en Syrie. Son idée est de poursuivre l'œuvre déjà accomplie par l'Émirat islamique en Irak et en Syrie, en Libye et au Yémen, en appliquant le plan Wright et en créant un pseudo-Kurdistan indépendant à cheval sur l'Irak et la Syrie »

Thierry Meyssan, politologue français

« Le roi Salmane d'Arabie saoudite a annoncé qu'il ne participera pas à la réunion du Conseil de coopération du Golfe convoquée à Camp David par le président Obama, les 13 et 14 mai 2015.Le sommet devait préciser les conditions de création d'une Otan arabe sous commandement israélien »

Réseau Voltaire

« Le Gouvernement régional kurde d'Irak prépare avec l'aide d'Israël une invasion du Nord de la Syrie et la réalisation du plan Robin Wright. Ce projet de « remodelage de la Syrie et de l'Irak », imaginé pour le Pentagone, a été publié en septembre 2013 et partiellement mis en œuvre par Daesh. Il prévoit la création d'un Sunnistan et d'un Kurdistan à cheval sur les deux pays »

Réseau Voltaire

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya D'Alger
Circonscription Administrative de Draria
Commune de Draria
NIF / 41000200001608501048

N° : 869 /SG/2015

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT
N° 02/2015

L'Assemblée Populaire Communale de DRARIA lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la réalisation du projet suivant :

❖ **acquisition de mobilier scolaire : « 12 classes + 01 logement d'astreinte – Cité AADL DABOUSSY, à Draria**

Les sociétés qualifiées et intéressées par ce présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés de l'APC de Draria sise au 12 boulevard DRIOUCHE M^ed Draria, contre le paiement d'une somme de Trois mille dinars (**3.000,00** DA) représentant les frais de reproduction.

Les offres devront être accompagnées des pièces administratives fiscales et parafiscales réglementaires suivantes dûment légalisées :

A/ L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :

a) – **OFFRE TECHNIQUE :**
- La déclaration à souscrire selon le modèle dûment renseignée, datée et signée.
- La déclaration de probité selon modèle dûment renseignée, datée et signée
- Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux délivré par le centre national des registres de commerce pour les SARL, EURL, SNC et SCS
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire (Copie originale).
- Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire.
- Délai de livraison des prestations
- Une copie légalisée du registre de commerce.
- Les bilans financiers des trois (03) dernières années visés par les services des impôts.
- Attestations de bonne exécution des travaux réalisés dûment établies par les ordonnateurs habilités à cet effet. .
- Statut de l'entreprise pour les personnes morales.
- Solvabilité bancaire.
- Copies légalisées des attestations fiscales et d'organisme de sécurité (CNAS, CASNOS, CACOBATH, extrait de rôle comportant l'ensemble des impôts sociales et taxes auxquels l'entreprise est assujettie apurés ou comportent un échéancier de règlement dûment accordé).
- Listes des moyens humains et matériels de l'entreprise avec pièces justificatives
- **Mention " Lu et Accepté "** dûment signée et datée.

B/ L'OFFRE FINANCIERE COMPRENDRA :

- **La soumission selon modèle ci joint dûment renseignée, datée et signée.**
- **Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.**
- **Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.**

L'offre doit être présentée sous double pli fermé et sous forme de pli technique et pli financier séparés à l'intérieur de la même offre.

Le pli extérieur doit être anonyme et doit porter l'objet du projet, le numéro d'appel d'offres et la mention « Soumission à ne pas Ouvrir » et doit être adressé à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Draria.

Les offres doivent êtres déposées auprès du Service des Marchés de l'APC de Draria .

La durée de préparation de l'offre est de 21 jours à partir de la première parution de cet avis.

La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour du délai de préparation des offres à partir de (08 h30) à (12 h 00) et Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique au siège de l'APC de Draria le même jour de dépôt des offres à 14^h00 ou tous les soumissionnaires sont invités.

La durée de validité de L'offre est le délai de préparation des offres augmenté de 03 Mois.

WILAYA D'EL OUED
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° d'identification fiscal 001339019012644

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 22 /2015

La direction des équipements publics de la wilaya d'EL OUED lance un Avis d'appel d'offres national restreint pour la Aménagement pôle universitaire à El-Oued
- Lot Réseaux d'assainissement principale
- Lot Terrassement générale.

Les entreprises intéresse et qualifiées 3 eme catégorie ou plus activité principale hydraulique pour le lot N° 1 et qualifiées 2eme catégorie 2 ou plus activité principale Travaux public pour lot N° 2 peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction des équipements publics de la wilaya d'EL OUED, Bureau des marches, Cite 19 MARS 1962 EL OUED.

Les Offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

A- Offre technique :
- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
- Déclaration de probité remplie et signée
- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.
- Copie de l'extrait du Registre de commerce.
- Copie de casier judiciaire du gérant (B.N°3) en cours de validité.
- Copie de pièces fiscale (extrait de rôles) en cours de validité. .
- Copie de numéro d'identification fiscale (NIF) .
- Copie des pièces parafiscales (mises à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH) en cours de validité .
- Planning prévisionnel des réalisations des travaux détaille.
- L'instruction remise aux soumissionnaires dûment paraphée et renseignée.
- Copie des références professionnelles (attestations de bonnes exécutions) .
- Copie des Bilans fiscaux pour les trois dernier années visée par les services des impôts .ou copies de l'attestation d'activité pour les trois années dernier délivrée par les services des impôts .
- Liste des moyens humaine et matériels accompagnés des pièces justificatives conformément au cahier de charge.
- Copie du statut de l'entreprise pour la société et les modifications s'il y a lieu .
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'année concerné .

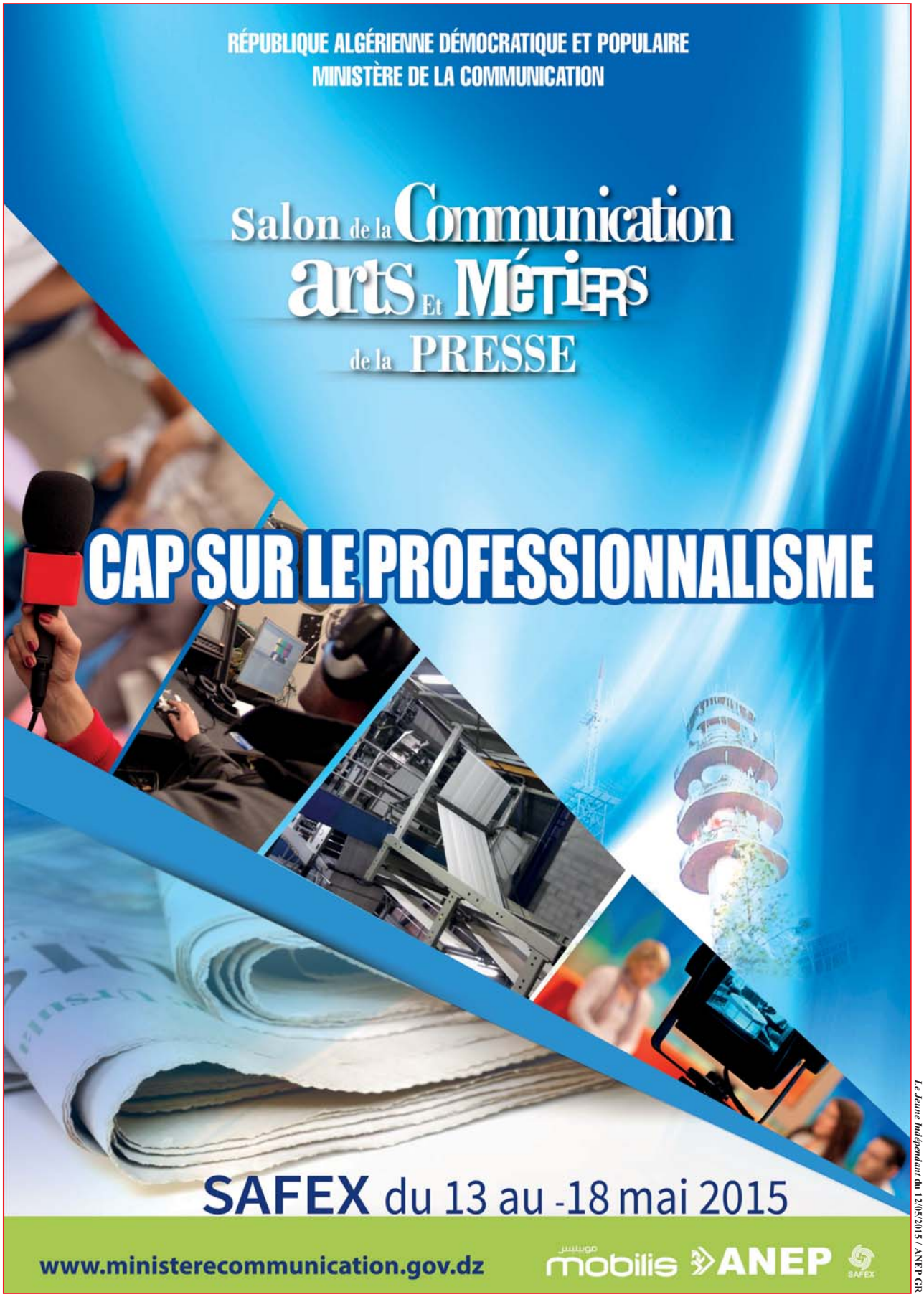
B- Offre financière :
- Lettre de soumission dûment remplie et signée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

Les offres technique et financière doivent être contenues dans deux (02) enveloppes distinctes ne comportant que les mentions suivantes :
⇨ Enveloppe N° 01 : Offre technique.
⇨ Enveloppe N° 02 : Offre financière.
Ces offres devront être déposées au secrétariat de la direction des équipements publics de la wilaya d'EL OUED, à l'intérieur d'une enveloppe principale anonyme et ne comportera que la mention suivante:

Le directeur des équipements publics de la wilaya d'EL OUED

"A NE PAS OUVRIR"
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 22 /2015
la Aménagement pole universitaire à El-Oued - lot-.....

- La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics ou la presse, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jus qu' au jour ouvrable suivant.
- Le dépôt des offres est fixée de 09:00 à 12:00 le dernière jour correspondant à la durée de préparation des offres.
- L'ouvertures des plis technique et financier sera tenue en séance publique au siège de la direction des équipements publics à 14:30 le jour de dépôt des offres, cet avis sera considère comme invitation aux soumissionnaire pour assister aux séances d'ouverture des plis conformément à l'article 123 du décret présidentiel 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics.
- La durée de validité des offres est fixée à une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois



Le Jeune Indépendant du 12/05/2015 / ANEP GR

TOURNOI ITF/JUNIORS «CITTA DI PRATO»:

Ibbou bat la Russe Potapova (2-1) en finale

L'ALGÉRIENNE Inès Ibbou a remporté le tournoi ITF/juniors "Citta Di Prato" organisé du 5 au 10 mai à Florence en Italie, suite à sa victoire (6-3, 4-6, 6-3) en finale disputée dimanche contre la Russe Anastasia Potapova.La veille (samedi) Ibbou et son équipière française Lucie Warganier avaient remporté la finale du double suite à leur victoire (6-4, 6-3) contre la paire Italienne : Ingrid Di Carlo - Rosanna Maffei. A partir de lundi, Ibbou se rendra à Sonta Croce (Italie) pour participer à un autre tournoi international, de grade 1, prévu du 11 au 16 mai. Deux jours après la fin de cette compétition, l'Algérienne se rendra à Milan pour participer à un autre tournoi, du 18 au 24 du même mois, et qui sera également de grade1.La tournée européenne d'Ibbou prendra fin à Paris, après sa participation au tournoi de Roland Garos "Juniors". Un prestigieux grand chelem, programmé du 31 mai au 6 juin. Les quatre tournois auxquels participe Ibbou mettent en jeu un grand nombre de points, faisant que si cette joueuse parvient à faire une bonne récolte, elle améliorera sensiblement son classement mondial. Le 10 avril dernier, après avoir été sacrée championne d'Afrique chez les moins de 18 ans, suite à sa victoire (6-4, 6-3) contre l'Egyptienne Sandra Samir en finale disputée au Caire.

CYCLISME/TOUR DE SIDI BEL ABBES:

Victoire de Bechlaghem et Mansouri

LES CYCLISTES algériens Abderrahmane Bechlaghem de l'AS Sûreté nationale (ASSN) et Islam Mansouri du NR Dely-Brahim, ont remporté la deuxième étape du tour national cycliste de Sidi Bel Abbes. Disputée sur un parcours de 125 km entre la ville de Sidi Bel Abbes- Sfisef puis retour vers Sidi Bel Abbes, cette 2e et dernière étape a été couverte par les deux coureurs en 3h01:28 avec une vitesse moyenne de 41 km/heure. Quatre-vingt-neuf (89) coureurs ont pris part à cette course organisée par la FAC en collaboration avec la ligue cycliste de Sidi Bel Abbes en hommage aux regrettés, Abdelmalek Abbés et Berrached Abdelkader.

EQUITATION : BRAHIM AÏT-LOUNIS REMPORTE LE GRAND PRIX DE SAUT D'OBSTACLES DE SKIKDA

LE CAVALIER Brahim Aït Lounis, du club de Zeralda (Alger) a remporté, dimanche le Grand Prix de saut d'obstacles (1,40 m) disputé au club équestre El Acil de la commune de Hammadi-Krouma (Skikda).La seconde place est revenue à Mohamed Chelef de la Garde Républicaine et la troisième à Ali Mesrati du club de la Meiidja (Blida). Chacun des trois lauréats du concours, suivi par un nombreux public, a bénéficié, en guise de récompense, d'une Omra aux Lieux Saints de l'islam. Mohamed Koumoukouf du club Tadj d'Ain Defla a décroché le prix de la commune de Hammadi-Krouma (1,15 m) tandis que le prix du 1,10 m est revenu au cavalier Zakaria Hamici du club de Zeralda. Dans les catégories des cadets et des jeunes poulains, la palme est respectivement revenue à Lina Boutefdjirat, du club de Zeralda, et à la cavalière Ihssane Chaouch du club El Acil" de Hammadi-Krouma.

HANDISPORT/MONDIAUX-2015/GOAL-BALL:

Après le Japon le, Canada au menu des Algériens aujourd'hui

La sélection féminine algérienne de goal-ball a entamé le tournoi comptant pour les Jeux Mondiaux handisports (réservés aux visuels), lundi face à son homologue du Japon devant la quelle elle s'est inclinée 6-1, pour le compte de la 1re journée, groupe B, du tournoi que Séoul (Corée du Sud), abrite depuis Lundi.

« Malgré la défaite 6/1, notre jeune équipe a démontré une bonne prestation technique. En seconde mi-temps, les filles algériennes se sont inclinées devant la robustesse et l'expérience inhérents aux grande équipes dont le Japon en est illustration parfaite", a déclaré le DTN, Zoubir Aichaine.

L'équipe algérienne évolue dans son groupe, aux côtés du Japon, Canada, Corée du Sud (pays hôte), Angleterre, Australie, Allemagne et Suède. Le groupe A est composé de la Chine, Ghana, Israël, Espagne, Finlande, Grèce, Ukraine et Danemark. Après le Japon, les féminines algériennes dont c'est la première participation internationale depuis plusieurs années, affronteront tour à tour, le Canada (mardi), la Suède (mercredi), la Corée du Sud et l'Angleterre (jeudi) et l'Australie et l'Allemagne (vendredi).Les quatre premiers de chaque groupe animeront les quarts de finales, prévus samedi prochain, alors les demi-finales et la finale sont prévues dimanche." La sélection de goal-ball (filles), nouvellement constituée, fera des jeux mondiaux de Séoul, un tremplin pour préparer convenablement le prochain championnat d'Afrique de goal-ball, prévu en novembre prochain, et qui sera qualificatif aux jeux paralympiques de Rio", explique-t-on à la Fédération algérienne handisport (FAH).Outre le goal-ball féminin, l'Algérie participera avec deux autres disciplines aux jeux Mondiaux de Corée du Sud (10-18 mai 2015). Il s'agit de l'athlétisme et du judo. En judo, l'entrée en lice des Algériens est programmée pour mercredi avec le déroulement des compétitions



des catégories, -60kg (hommes) avec la participation du champion du monde, Mouloud Noura, et Belabès Mohamed Kamel, et -66kg, avec la présence de Sid Ali Lamri. Le programme de la journée de mercredi propose aussi les compétitions des -57kg et -70kg (dames).Les journées de jeudi et vendredi seront aussi consacrées aux éliminatoires et finales des autres catégories, et la participation de: Youcef Radjai, Abdelaoui Chérine, Mehdi Meskine, Tahar Hideb, Yacine Chekkali. Par contre, les finales par équipes sont prévues pour la journée de samedi. En athlétisme, l'Algérie sera représentée par le quatuor: Firas Bentria, engagé jeudi en finale du concours de Longueur (T11), Lynda Hamri (en longueur T12), Nacereddine Karfas (5000m et 10000m, T12) et Abdelatif Baka (T13) aux épreuves de demi-fond." Ramener des médailles et engranger des points" pour une qualification aux Jeux Paralympiques de Rio en 2016, sont les objectifs fixés par la Fédération algérienne handisports (FAH) pour cette participation aux Jeux Mondiaux de Séoul.

TIRAGE AU SORT AFRO-BASKET 2015

Difficile pour les dames, plutôt clément pour les menssieurs

LA SÉLECTION nationale algérienne seniors dames et son homologue messieurs sont désormais fixées sur leurs adversaires respectifs pour le compte de l'Afro-basket 2015, après le tirage au sort effectué dimanche à Yaoundé au Cameroun. En effet, l'équipe féminine algérienne de basket-ball évoluera dans le groupe B au championnat d'Afrique des nations (Afro-basket 2015) prévu à Yaoundé du 24 septembre au 3 octobre prochains. Les Vertes évolueront dans le groupe B, aux côtés de l'Angola et du Sénégal, en plus de l'équipe qualifiée de la zone 2, celle de la zone 3 et la sélection qui bénéficiera de la Wild Card. De sérieux clients pour la sélection nationale, notamment la sélection nationale de l'Angola qui est intouchable sur le plan continentale, et celle du Sénégal, tout aussi redoutable. Le groupe A est composé du Cameroun, du Mozambique, de l'Afrique du Sud, du Gabon, de l'Ouganda et du Mali. Pour rappel, la sélection algérienne de basket-ball dames a décroché sa qualification pour l'Afro-basket 2015 en remportant la double confrontation face à son homologue marocaine pour le compte du tournoi de qualification de la Zone 1 à Staouéli (Alger). Large vainqueur de la première manche sur le score de 72 à 43, les Algériennes ont également remporté la seconde confrontation sur le score de 55 à 44. Les trois derniers participants seront connus prochainement. Deux nations obtiendront leur ticket après les éliminatoires de la zone 2 et Zone 3 et le dernier billet sera attribué à travers le système de Wild Card. L'Afro-basket dames 2015 est qualificatif aux jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016.

COMPOSITION DES DEUX GROUPES :
Groupe 1: Cameroun, Mozambique, l'Afrique du Sud, Gabon, Ouganda et Mali.
Groupe 2 : Angola, Sénégal, qualifié Zone 2, Algérie, qualifié Zone 3 et Wild Card

Chez les mensieurs, l'équipe algérienne de basket a été versée dans le groupe D des championnats d'Afrique des nations (Afro-basket 2015), prévu du 19 au 30 août prochain en Tunisie, aux côtés de la Côte d'Ivoire, du Cap-Vert et du Zimbabwe. L'Algérie, à l'instar du Sénégal et la République centrafricaine, a bénéficié d'une Wild card (invitation) pour prendre part au rendez-vous de Tunis, dont le vainqueur sera qualifié aux jeux Olympiques de Rio de Janeiro en 2016.
La sélection nationale avait, dans un premier temps, raté sa qualification pour l'Afro-basket 2015, à l'issue du tournoi de qualification (Zone 1), qui s'est disputé en aller-retour. Elle s'était imposée à domicile face au Maroc (81-80), avant de s'incliner lors de la manche retour (84-71). La sélection nationale algérienne n'a à son actif qu'un seul titre international, le championnat arabe des nations, remporté en 2005 en Arabie saoudite sous la houlette du coach Faid Billal et de ses deux assistant Ali Fillali et Ahmed Loubachria.

COMPOSITION DES GROUPES :
Groupe A: 1. Tunisie, 2. Ouganda, 3. Le Nigeria, 4. République centrafricaine
Groupe B: 1. Angola, 2. Mozambique, 3. Sénégal, 4. Maroc.
Groupe C: 1. Egypte, 2. Gabon, 3. Mali, 4. Cameroun.
Groupe D: 1. Côte d'Ivoire, 2. Cap-Vert, 3. Algérie, 4. Zimbabwe

S. S.

JEUX OLYMPIQUES 2016 :

La sélection algérienne en chantier depuis hier à Sidi Moussa

La sélection olympique algérienne de football a entamé hier son stage de préparation au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger) en prévision des qualifications des Jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016.Ce regroupement sera ponctué par un match amical face à l'équipe olympique du Soudan, le mardi 19 mai 2015 à 19h00 au stade Mustapha Tchaker de Blida.



Le sélectionneur de l'équipe olympique algérienne le Suisse Pierre André Schurmann a retenu 24 joueurs évoluant en Ligue 1 et 2 professionnelle pour prendre part à ce stage. L'ASM Oran (Ligue 1), est le club le plus représenté dans cette liste avec la présence de cinq de ses éléments, suivi par l'ASO Chlef (L 1) avec quatre. Le sélectionneur national, en poste depuis septembre dernier, dirige deux à trois stages mensuellement. Un regroupement en Suisse aura lieu après la période du repos qu'obtiendront les joueurs à l'issue de la saison en cours. Sur place, les coéquipiers du capitaine d'équipe, Oussama Derfelou, disputeront trois matchs amicaux, selon la Fédération algérienne de football. Exemptée des deux premiers tours des éliminatoires du championnat d'Afrique 2015 des U-23, l'équipe olympique algérienne affrontera le vainqueur de la double confrontation entre le Sierra Leone et le Cameroun prévue fin mai 2015.Le match aller entre ces deux formations aura lieu le 22 mai en Sierra Leone, tandis que la manche retour se déroulera le 29 mai au Cameroun. L'équipe algérienne jouera le match aller du troisième et dernier tour qualificatif le 19 juillet prochain en Algérie et se déplacera pour le match retour programmé entre le 31 juillet et le 2 août. La phase finale du championnat d'Afrique des Nations des U-23 se déroulera du 5 au 19 décembre prochain au Sénégal. Les trois premiers représenteront le continent aux Jeux Olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro, alors que le quatrième jouera les barrages contre le représentant asiatique. La dernière participation algérienne à un tournoi de football des Jeux Olympiques remonte à 1980 à Moscou. Liste des vingt quatre joueurs retenus par le coach national , le Suisse André Schurman:Salhi Abdelkader (ASO Chlef),. Metehezem Oussama (CA Batna), Chaal Farid (MC Alger), Barka Mohamed Amine (ASM Oran), Salah Nour El Islam (ASO Chlef), Bouchar Sofiane (ES Sétif), Abdellaoui Ayoub (USM Alger), Keniche Ryad (USM Harrach), Cherifi Redouane (USMB Abbes), Ferhani Houari (RC Arbaa) , Zouache Ayache (ES Sétif), Semahi Khelil (ASO Chlef), Draoui Zakaria (CR Bélouizdad), Benkhemassa Mohamed (USM Alger), Belaalem Djamel (ASM Oran), Benghit Raouf (Paradou AC), Djaadja Hamed (USMB Abbes), Meziane Abderrahmane (USM Alger) 19. Hadouche Zakaria (ASO Chlef), Benkablia Mohamed (ASM Oran), Tabti Larbi (ASM Oran), Derfelou Oussama (RC Arbaa), Abdeldjelil Oussama (JS Kabylie),Meziani Tayeb (Paradou AC).

MCA : APRÈS UN DEUXIÈME NUL CONSÉCUTIF À BOLOGHINE

Le Doyen joue avec le feu et les nerfs de son peuple

ENCORE deux points de perdus par le Doyen qui était dans l'obligation de renouer avec la victoire pour se donner un peu d'air dans cette zone de turbulences où plusieurs formations se trouvent dans l'œil du cyclone. Après une embellie de quatre victoires consécutives, le Mouloudia, qui n'a pu enchaîner la cinquième contre le voisin de Soustara lors de la dernière journée, a encore une fois montré son incapacité à repartir du bon pied et aller chercher cette victoire tant espérée qui aurait été une véritable bouffée d'oxygène pour Arthur Jorge et ses poulains. L'adversaire du jour, l'USM Harrach, en course pour une éventuelle place sur le podium final en a décidé autrement en forçant le capitaine Hachoud et ses camarades au partage des points. Un résultat loin de faire les affaires du Doyen qui se trouve, faut-il le rappeler, dans une position inconfortable. Un match nul aux relents de défaite, quand on sait que les Vert et Rouge tenaient en main cette victoire tant espérée jusqu'à cette fatidique 68' où les Harrachis égalisent par Boulekhoua lequel n'a laissé aucune chance à Chaouchi sur une balle bien enveloppée des 20m suite à un mauvais renvoi de la tête de Hachoud dans sa surface. Et pourtant le Mouloudia juste auparavant venait de se libérer quelque peu à la 58' sur un joli but de Aouedj. Ce dernier a réussi à mettre dans le vent la paire centrale du Mouloudia avant de battre de très près Kara. Mais c'était sans compter sur le réalisme des Harrachis qui, en remettant les pendules à l'heure, ont compliqué de nouveau la situation de leur adversaire du jour. Le Mouloudia devra, en effet, retrousser les manches et faire preuve de réalisme tout en restant sur ses gardes, car sur le reste des rencontres à jouer le moindre point perdu vaudra son pesant d'or lors du décompte final. Arthur Jorge devra remettre de l'ordre dans ses rangs et trouver la solution idéale, à commencer par cette prochaine sortie à Constantine face au CSC qui tentera de confirmer son dernier succès à Oran face à l'ASMO et assurer définitivement son maintien. De chauds débats en perspective comme ceux qui suivront après tout pour les camarades de Gourmi contre cette équipe du MC Oran qui viendra à Bologhine en conquérante sûrement pour s'assurer une place sur le podium final. Le Mouloudia se déplacera lors de sa dernière sortie de la saison chez le RC Arba, ce qui ne sera guère une simple affaire. Autant dire que le plus dur reste à faire et le Mouloudia n'a pas le droit de jouer avec les nerfs de ses fans.

S.S

COUPE D'ALGÉRIE FÉMININE SENIORS:

Finale AS Sureté nationale-FC Constantine vendredi à Boumerdes

LA FINALE de la Coupe d'Algérie de football féminine seniors-2015 entre l'AS Sûreté nationale et le FC Constantine aura lieu vendredi (17h00) au stade de Boumerdes, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de football (Faf).L'instance fédérale a également programmé les demi-finales de la coupe d'Algérie moins de 18 ans USM Alger-ASM Oran et USM El Harrach Hamra Annaba qui se joueront vendredi à 15h00.

PROGRAMME COMPLET :

Finale seniors féminine (vendredi 15 mai) :
Boumerdes (17h00) :
AS Sûreté nationale - FC Constantine
Finale U20 féminine (vendredi 15 mai) :
Boumerdes (15h00) : CF Akbou-FC Béjaia
Finale U17 féminine (samedi 16 mai) :
Boumerdes (15h00) :
ASE Alger Centre- CF Akbou
Finale U20 garçons (vendredi 15 mai):
Boumerdes (17h00) :
AC Paradou-USFBB Arreridj
Demi-finale U18 garçons (vendredi 15 mai) :
Alger (Omar Hamadi) : USM Alger-ASM Oran (15h00)
Alger (1er nov. Mohammadia) : USM El Harrach-Hamra Annaba (15h00).

EN U23 : LES SOUDANAIS SONT ARRIVÉS À ALGER

L'ÉQUIPE du Soudan U23 est arrivée hier après-midi à Alger pour un long stage ponctué d'un match amical contre l'Algérie, mardi 19 mai.Le Soudan qui affronte la Tunisie dans le cadre des qualifications de la CAN de la catégorie disputera demain un match face au CR Belouizdad. La rencontre face aux jeunes Verts est prévue mardi 19 mai à 19h00 au stade Mustapha Tchaker à Blida. Le match sera probablement diffusé sur l'une des chaines nationales, mais rien n'est confirmé à l'heure actuelle.

TAÏDER BUTEUR FACE À CESENA

LE MILIEU international algérien de Sassuolo, Saphir Taïder, a contribué dimanche à la victoire de son équipe sur le terrain de Cesena (3-2), en match comptant pour la 35e journée du championnat d'Italie de football. Menée au score (2-0), la formation de Sassuolo est revenue de loin en réduisant d'abord la marque (2-1) par Simone Zaza (48'), avant que Taïder ne remette les pendules à l'heure, trois minutes plus tard (51'). Simone Missiroli a offert la victoire à Sassuolo en marquant le troisième but (69'). Cette défaite de Cesena s'est avérée fatale, puisqu'elle est synonyme de relégation en Série B, à trois journées de l'épilogue. Il s'agit du troisième but de la saison pour Saphir Taïder .

SPORTING LISBONNE :

Slimani sera prêt pour la finale le 31 mai

L'ATTAQUANT international algérien du Sporting Lisbonne, blessé à la cuisse, devrait se remettre sur pied en vue de la finale de la Coupe du Portugal de football, le 31 mai face au Sporting Braga, rapporte dimanche la presse locale. Le joueur algérien a déjà raté les rencontres de cette fin saison en étant absent lors des deux derniers matchs de son équipe en championnat, face à Moreirense et Nacional. L'entraîneur du Sporting, Marco Silva, ne veut prendre aucun risque pour le faire jouer avant la finale, précise la même source. A trois journées de l'épilogue, le Sporting Portugal est certain de disputer la saison prochaine la Ligue des Champions.

L'Iran interdit les coiffures «sataniques» pour les hommes



LES COUPES de cheveux non-orthodoxes ont été interdites pour les hommes par les autorités iraniennes pour lutter contre les cultes sataniques, a rapporté ce lundi la presse locale qui évoque également l'interdiction des tatouages et des soins de beauté.
Plusieurs coupes de cheveux, notamment les crêtes hérissés sur le crâne, sont devenues ces dernières années à la mode au sein de la jeunesse iranienne mais la frange conservatrice de la société leur reproche de ne pas être conformes aux préceptes de l'islam.
«Les coupes de cheveux relevant du culte satanique sont désormais interdites», a déclaré Mostafa Govahi, le patron de l'Association iranienne des coiffeurs pour hommes, cité par l'agence Isna qui ne précise pas quel type de coupes sont concernées par la mesure.
Il a menacé de révoquer la licence des salons de coiffures qui accepteraient de faire ces coupes «en violation des règlements du régime islamique». Selon Mostafa Govahi, l'Association a identifié la plupart des salons de coiffure offrant ces prestations et qui travaillent sans licence.
La nouvelle réglementation interdit également aux hommes de se faire tatouer, une tradition pourtant ancienne en Iran, d'aller au solarium et de s'épiler les sourcils, un soin de beauté déjà très populaire chez les Iraniennes. L'Association ne représente pas les salons de coiffure réservés aux femmes, qui ont leur propre corporation.

DÉGÂTS IMPORTANTS SUR UN AVION DE TURKISH AIRLINES QUI A PERCUTÉ DES OISEAUX



ET PAF l'avion. Un appareil de la compagnie Turkish Airlines a souffert de graves dommages à l'atterrissage, rapportent les médias turcs et plusieurs sites spécialisés. L'avion, un Boeing 737-800, qui effectuait la liaison entre Istanbul et Nevsehir, a été percuté par un ou plusieurs oiseaux durant sa phase de descente. Le nez de l'appareil, mais aussi ses ailes, ont été gravement endommagés, comme le montrent les photos diffusées par le blog AirLive.

AMPUTÉE DES DEUX JAMBES, ELLE GAGNE UN TAPIS DE COURSE À PIED AU JUSTE PRIX



NON, vous n'êtes pas sur le Gorafi. Mardi, une Américaine de 31 ans en fauteuil roulant après une double amputation des jambes a gagné... un tapis de course à pied au Juste Prix.
Sur Twitter, les internautes ont plutôt mal réagi, à coup de hashtag #awkward (#gênant, en VF). Mais Danielle Perez, elle, a accepté l'ironie de la situation en professionnelle du stand-up qu'elle est: «Quand tu gagnes un tapis à la télévision, mais que tu n'as pas de pieds», a-t-elle tweeté sous une photo de son regard ahuri. Elle a également remporté un sauna, pour un montant total dépassant les 5.000 dollars.

LE DOMPTEUR MORDU PAR UNE DE SES LIONNES



IL VOULAIT lui faire un gros bisou, sauf que la demoiselle en a décidé autrement. Alors qu'il était en train de caresser l'une de ses lionnes, Frédéric Edelstein, le dompteur du cirque Pinder a été mordu mercredi matin par le fauve, qui lui a déchiré les lèvres. La scène s'est déroulée devant les caméras d'une équipe de France 3 Alpes qui assistait à une répétition à Grenoble et qui filmait l'un des numéros phares du spectacle. Un numéro dans lequel le dompteur lyonnais se couche sur ses douze lions. C'est en arrivant vers la dernière femelle, au bout du rang que l'accident s'est produit en une fraction de secondes.

IL ÉCRIT SA LETTRE DE DÉMISSION SUR UN GÂTEAU



PAS TOUJOURS facile d'annoncer sa démission. Pour Mark Herman, directeur des programmes de la chaîne américaine Tucson's KOLD-TV depuis 2011, la séparation s'annonçait difficile. Pour adoucir le départ, il a décidé de présenter sa lettre de démission de la façon la plus agréable qui soit : sur un magnifique gâteau offert à ses collègues.
«Je savais qu'ils seraient déçus de mon départ, raconte-t-il au blogueur Jim Romenesko. Alors j'ai décidé de démissionner via un gâteau, parce que personne ne peut être en colère ou triste face à un gâteau.» C'est une boulangerie de Tucson qui a confectionné le gâteau de démission: «C'était la première fois qu'ils entendaient quelqu'un faire cela et ils se sont gaiement prêtés au jeu», raconte Jim Romenesko.
Pour que sa démission soit tout de même acceptable d'un point de vue administratif, il avait envoyé sa lettre par email quelques heures auparavant à la directrice de la chaîne. Lorsqu'il est arrivé avec la copie «physique» de la lettre, la directrice a explosé de rire. «Elle a apporté le gâteau lors de la réunion de 14h et a annoncé ma démission à tout le monde. Nous avons tous ri et le gâteau a vraiment rendu la mauvaise nouvelle plus facile à avaler», témoigne Jim Romenesko. Votre chef, il est plutôt charlotte aux fraises ou moelleux au chocolat?

LA GENDARMERIE RETROUVE SUR FACEBOOK LES PROPRIÉTAIRES DE BIJOUX VOLÉS



DES VICTIMES contentes, et des malfaiteurs en mauvaise posture. La gendarmerie du Pas-de-Calais a été bien inspirée, en mars, de publier sur son compte Facebook les photos de bijoux retrouvés chez des receleurs présumés: selon la Voix du Nord, les enquêteurs estiment avoir ainsi pu prouver la culpabilité de plusieurs mis en cause.
L'action des gendarmes avait été entamée à la suite d'une vague de cambriolages dans le Pas-de-Calais en février et mars. Plus d'une cinquantaine de bijoux ont été retrouvés lors d'une série de perquisitions. Mais pour prouver que les bagues, montres, boucles d'oreilles et autres objets de valeur avaient bien été soustraits à leurs propriétaires légitimes, encore fallait-il retrouver ces derniers.
C'est apparemment chose faite pour certains. Les propriétaires reconnaissant leurs effets volés n'avaient qu'à appeler un numéro de téléphone pour se signaler, en se munissant de preuves de leur bon droit (photos personnelles des bijoux, etc.). Il leur faut maintenant s'armer de patience: avant de retourner chez eux, les bijoux retrouvés vont servir de pièce à conviction dans le cadre de la procédure judiciaire. Dans la Voix du Nord, la gendarmerie indique que les personnes mises en cause sont âgées en moyenne de 18 à 20 ans et sont en général «bien connues» des forces de l'ordre pour des faits similaires. «Tous les services de police ou gendarmerie devraient pratiquer de cette façon...», commente, sur Facebook, une victime qui n'a pourtant pas retrouvé son bien.

Le saviez-vous

VICTOR LUSTIG, L'HOMME QUI A VENDU LA TOUR EIFFEL !



Victor Lustig est l'un des escrocs les plus connus de l'histoire pour ses escroqueries exercées dans plusieurs pays, en effet, il a arnaqué des centaines de personnes à leur tête Al Capone avec ses idées de génie à son époque.
Cet homme est surtout connu pour avoir vendu la dame de fer, oui, la tour Eiffel. En effet, en 1920, Victor Lustig a convaincu les cinq plus grandes entreprises de récupération de ferraille en France de vendre le métal de la tour Eiffel en tant que ferraille en se présentant comme un fonctionnaire d'état puis comme directeur général, représentant du ministère des PTT (Postes, télégraphes et téléphones).
Un des concessionnaires du nom d'André Poisson a mordu à l'hameçon, et a donné une somme importante d'argent à Victor Lustig sous forme de pot de vin pour qu'il obtienne ce marché. Une fois l'affaire conclue Lustig s'enfuit à Vienne.
Un mois plus tard l'escroc revient pour refaire exactement le même scénario à un autre homme d'affaire qui était plus futé que son précédent en dénonçant la ruse de Lustig.

Sony Xperia C4, le smartphone pensé pour les « PROselfies »

Sony vient de dévoiler le Xperia C4, un smartphone à grand écran notamment pensé pour prendre des selfies.



Avec la mode des selfies, chaque constructeur y va de son/ses smartphone(s) optimisé(s) pour la prise d'autoportraits. Cette fois c'est au tour de Sony de présenter son nouveau « selfie phone » avec le Xperia C4.

Des caractéristiques modernes pour le Xperia C4

Comme le Xperia C3, le terminal joue dans la catégorie des phablettes avec un écran IPS Full HD de 5,5 pouces (1 920 x 1 080 pixels). Le C4 (150,3 x 77,4 x 7,9 mm pour 147 grammes) est propulsé par Android 5.0. Sous le capot on trouve un processeur octa-core 64-bit MediaTek MT6752 cadencé à 1,7 GHz, un GPU Mali-T760 et 2 Go de mémoire vive.
Côté photo au dos se trouve un capteur Exmor RS de 13 Mpx avec autofocus et en façade la capture est assurée par un capteur grand-angle Exmor R de 5 Mpx avec flash. Le stockage extensible est assuré par 16 Go de mémoire et des puces Bluetooth 4.1, NFC, WiFi et 4G sont là. Une batterie de 2600 mAh alimente le tout.
Pour aller avec ces caractéristiques plus que correctes et prendre les meilleures « PROselfies », des applis photos sont embarquées comme Style Portrait ou AR Mask.

Date de commercialisation inconnue

Le Xperia C4 sera proposé en blanc, noir et turquoise à une date inconnue. Il sera disponible chez SFR en version simple tandis que la version dual SIM sera disponible dans

Popcorn Time : l'installer qui contourne les verrous d'iOS est disponible sur Mac OS



Les développeurs du Netflix pirate viennent de mettre à disposition des utilisateurs d'iPhone et d'iPad un nouvel outil pour qu'ils puissent profiter de leur appli.
Depuis un mois, on peut installer Popcorn Time, le Netflix pirate, sur un iPhone ou un iPad non jailbreaké. Mais pour réaliser l'opération, il faut passer par un ordinateur sous Windows. Les développeurs de l'appli avait promis une version pour Mac… elle est arrivée.
Comme pour la version précédente, qui a été téléchargée plus de 100 000 fois le jour de sa mise à disposition indique un membre de l'équipe de Popcorn Time à Torrentfreak, l'utilisateur doit se rendre sur la page Internet dédiée à l'iOS Installer. Ne reste plus qu'à suivre les instructions et en quelques instants Popcorn Time est installé sur un iPhone ou un iPad.
Pour le moment, la version pour Android de Popcorn Time est la plus populaire, suivie par celle pour Windows. Mais avec ce nouvel Installer, les développeurs de l'appli espèrent atteindre le million de téléchargements et voir remonter la version iOS dans le classement.
Cela risque aussi de faire de Popcorn Time une cible de choix pour les studios de cinéma et Apple qui n'apprécie probablement pas que des développeurs aient réussi à contourner son écosystème. Rappelons qu'en téléchargeant cette appli, vous risquez d'éventuelles poursuites.

Google Search : les recherches sur smartphone dépassent celles sur PC



Google vient de révéler que son moteur de recherche est plus utilisé sur smartphone que sur PC dans huit pays majeurs à travers le monde.
Depuis l'an dernier, des salariés de Google laissaient entendre que cela allait arriver. C'est désormais officiel : les recherches sur Google sont plus nombreuses depuis un smartphone que depuis un ordinateur ou une tablette, a annoncé l'entreprise à l'occasion d'une conférence sur la publicité numérique le 5 mai 2015.
Jerry Dischler, vice-président d'Adwords, la régie publicitaire de Google, a indiqué que ce basculement concernait dix pays dont les Etats-Unis et le Japon sans donner plus de détails sur les autres pays où ce changement a eu lieu ni sur les volumes de recherches depuis chaque type d'appareil.
Ce changement marque une étape importante pour Google qui va devoir s'adapter à ce nouveau mode de consommation et donc les publicités diffusées avec les résultats de recherche, car les mobinautes ne « consomment » pas les publicités de la même manière que les internautes. Ainsi, lors de cette conférence, Google a présenté de nouveaux formats publicitaires plus adaptés aux smartphones qui s'appuient plus sur l'image et répondent à un simple glissement de doigt.
Mais des analystes ont remarqué une autre évolution dans le mode de consommation de la recherche Internet sur mobile à laquelle Google va devoir s'adapter : de plus en plus de mobinautes se dirigent désormais directement vers une appli et se passe des moteurs de recherche pour trouver un restaurant ou une boutique par exemple.

APPLE TV : UNE TÉLÉCOMMANDE TACTILE POUR LE PROCHAIN MODÈLE



À l'occasion de la WWDC de juin 2015, Apple pourrait dévoiler une nouvelle télécommande tactile pour l'Apple Watch.
L'Apple TV reste l'appareil qui divise le plus chez les fanatiques de la marque à la pomme. Certains y voient le complément parfait de l'écosystème Mac alors que pour d'autres, le boîtier TV d'Apple ne sert à rien d'autre qu'à remplir un peu plus les caisses de la firme. Cupertino semble être également partagé puisque l'Apple TV ne bénéficie pas des mêmes efforts de communication que les autres produits pommés.
Les choses pourraient bientôt s'accélérer pour l'Apple TV puisqu'une nouvelle version devrait être dévoilée lors de la prochaine WWDC. Selon les informations du New York Times, Apple aurait beaucoup travaillé sur la télécommande du boîtier.

Télécommande tactile pour l'Apple TV

Jusqu'à maintenant, la télécommande de l'Apple TV n'avait surtout pour elle que son design. Doté d'une croix de direction et de deux boutons, il faut bien dire qu'elle ne casse pas des briques en terme de fonctionnalités.
Pour la nouvelle mouture de l'Apple TV, un Touchpad viendrait remplacer la croix de navigation afin de proposer une navigation plus aisée dans l'interface TV. Un tel changement permettrait également de proposer quelque chose d'encore plus épuré au niveau du design. Une information qui viendrait confirmer l'expertise d'Apple pour le tactile, le Trackpad restant une référence en la matière.

Un nouveau service de télévision en streaming

À part cette télécommande, l'Apple TV devrait surtout évoluer au niveau du hardware. Si la 4K ne semblent pas encore au programme, un processeur A8 pourrait faire son apparition.
Les regards se tournent surtout vers un probable service de télé en streaming made in Apple. La firme de Cupertino étant actuellement en pleine négociation avec certains fournisseurs (Fox, CBS, ABC).
L'Apple TV pourrait également devenir un centre de contrôle pour l'installation domotique d'une habitation. Reste à attendre le 8 juin prochain et l'ouverture de la WWDC pour en savoir plus.

Questions ? Réponses !

NAÎT-ON INTELLIGENT ?



Pour répondre à cette question, il faut déjà définir le terme d' « intelligence ». Pour les scientifiques, il s'agirait de la capacité à s'adapter à de nouvelles situations. Or la source de cette capacité est située dans une région particulière du cerveau, les lobes frontaux du cortex cérébral, naturellement plus développée chez l'Homme que chez l'animal. Un bébé qui vient de naître serait donc naturellement intelligent. Mais ce n'est pas si simple !

Des nouveaux cerveaux malléables

Le cerveau d'un nouveau-né n'est pas structuré de façon définitive, au contraire. Étant très malléable, il ne demande qu'à créer de nouvelles connexions neuronales, responsables de son apprentissage. C'est ainsi qu'un bébé apprend sans difficulté à marcher, à parler une ou plusieurs langues, à effectuer des gestes de la vie courante. Si les bébés en bonne santé ont tous plus ou moins les mêmes possibilités intellectuelles à la naissance, ils ne vont pas tous devenir des surdoués car l'environnement joue un rôle prépondérant dans le développement cérébral. L' « effet Flynn », qui désigne le fait que le quotient intellectuel (QI) a tendance à augmenter de génération en génération, montre d'ailleurs que la génétique seule ne suffit pas à expliquer l'intelligence.

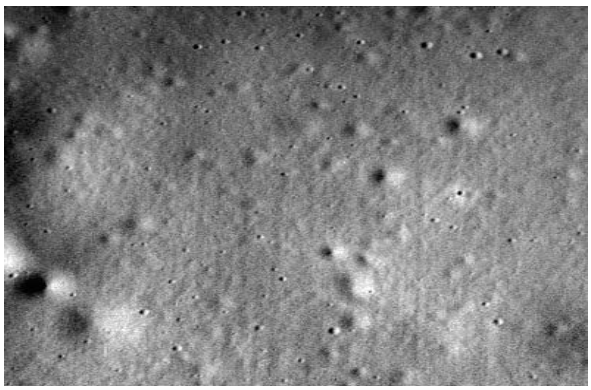
Alimentation et stimulation

Deux facteurs permettent de favoriser le développement intellectuel de l'enfant. D'une part, une bonne alimentation est essentielle puisqu'elle offre au cerveau tous les nutriments dont il a besoin pour fonctionner de façon performante. D'autre part, l'environnement familial est également primordial car il est la source principale de stimulations qui permettront de développer au mieux les capacités intellectuelles et l'envie d'apprendre de l'enfant. On ne « naît » donc pas intellectuel, on le devient !

Messenger : la dernière image de Mercure avant l'impact

Mission accomplie pour Messenger qui s'est écrasée à la surface de Mercure, jeudi 30 avril 2015, comme cela était prévu. Arrivée en 2011, la sonde spatiale a permis aux planétologues l'histoire de ce petit monde situé à seulement 58 millions de km du Soleil.

Comme cela était prévu par les responsables de la mission, Messenger s'est écrasée sur la surface de Mercure, jeudi 30 avril à 19 h 26 TU (soit 21 h 26 en France métropolitaine). La petite planète compte désormais un nouveau cratère. D'une taille estimée à 16 m, il est sans aucun doute le premier de l'histoire de cette planète tellurique, contemporaine de la Terre, qui soit d'origine artificielle…
La sonde spatiale volait alors à environ 14.000 km/h (3,91 km/s) avant de s'abîmer dans la région située au nord du bassin Shakespeare, précisément à 54,4° de latitude nord et 210,1° de longitude est, ont annoncé les contrôleurs de mission au JHUAPL (Johns Hopkins University Applied Physics Laboratory) qui reçurent confirmation de la fin de ces opérations commencées il y a plusieurs semaines. Celles-ci ont conduit à modifier la trajectoire et l'altitude de Messenger, faute de réserves d'hélium suffisantes, pour une ultime phase scientifique avant l'impact.



Une mission qui a changé notre vision de Mercure

Lancée en 2004, Messenger (MErcury Surface, Space ENvironment, GEochemistry and Ranging) est la première sonde à avoir jamais orbité autour de la plus petite planète du Système solaire. Toutes les équipes qui ont travaillé à cette mission sont ravies, car tous les objectifs furent remplis et mieux, elle fut prolongée plusieurs fois après une première année couronnée de succès. Arrivée autour de Mercure, le 18 mars 2011, la sonde collecta, en quelque 4.105 orbites, pas moins de 270.000 images et une masse de données considérables sur cette planète de 4 879,4 km de diamètre, jusqu'alors survolée uniquement par Mariner 10 (en 1974). « Aujourd'hui, nous disons adieu à l'un des vaisseaux les plus résistants et accompli à avoir exploré une de nos planètes voisines, conclut le directeur de la mission Sean Solomon.
Notre sonde a établi un record dans les survols planétaires, passant plus de quatre ans autour de la planète la plus proche du Soleil [Mercure est à 58 millions de km de notre étoile en moyenne, NDLR] et survécu à la fois à une chaleur punitive et les doses extrêmes de radiations. » Le chercheur à la Columbia University's Lamont-Doherty Earth Observatory, qu'il dirige, résume ainsi les principaux faits d'armes de ce messager (messenger en anglais, nom qui fait référence au messager des dieux et aussi dieu du commerce : Mercure, alias Hermès) : « Parmi toutes ses réalisations, Messenger a déterminé la composition de la surface de Mercure, révélé son histoire géologique, découvert que son champ magnétique interne est décalé par rapport au centre de la planète, ce qui nous a renseignés sur sa structure interne inhabituelle, permis l'inventaire chimique de son exosphère, découvert de nouveaux aspects de sa magnétosphère extraordinairement active et vérifié que les dépôts aux pôles sont dominés par la glace d'eau ».
Pour compléter le portrait de Mercure et voir aussi le cratère d'impact créé par la sonde spatiale, il faudra patienter son successeur, BepiColombo. Prévu initialement pour cette année, son lancement a été repoussé à 2017, ce qui augure d'une arrivée en 2024.

Des mondes microbiens inconnus dans le sous-sol de l'Antarctique

POUR PARTIR à la recherche de colonies bactériennes, certains scientifiques utilisent… un hélicoptère. Une équipe américaine analyse en effet des glaciers antarctiques en se servant d'un drôle d'appareil aéroporté. L'engin a mis en évidence des poches d'eau liquide très salée sous les glaciers mais aussi dans le sol gelé (le pergélisol). Selon ces chercheurs, cet environnement constituerait un bon abri pour des micro-organismes bien adaptés et ce type de milieu devrait aussi être recherché dans le sous-sol martien.
Jill Mikucki est géomicrobiologiste et travaille à l'université du Tennessee, aux États-Unis. Elle ne se sert pas toujours d'un microscope car sa spécialité consiste à comprendre comment le métabolisme des bactéries est détectable de loin, à l'échelle d'un écosystème. Son modèle préféré est celui des poches d'eau subglaciaires et les instruments qu'elle utilise sont plutôt ceux de la géochimie. Le dernier appareil en date est un détecteur électromagnétique aéroporté, suspendu à un hélicoptère. Grâce à lui, elle et son équipe ont cartographié la résistance électrique des profondeurs du sous-sol (glaciers ou pergélisol) des vallées sèches de McMurdo, une région désertique de la Terre Victoria, située sur la côte, par 160° de longitude est (à peu près celle de la Nouvelle-Calédonie). Leurs résultats ont fait l'objet d'une publication dans la revue Nature Communications.
On connaît de nombreux lacs situés sous l'inlandsis, au cœur du continent, comme le lac Vostok ou le lac Willhans. Cependant, comme le soulignent les auteurs dans le résumé de l'article scientifique, « l'existence d'eau souterraine dans les régions libres de glace de l'Antarctique et le long des côtes est encore mal comprise ». L'étude, qui a scruté le sol jusqu'à 350 mètres sous la surface, a montré de vastes étendues dans lesquelles la résistance



électrique est bien plus faible que celle de la glace ou du sol gelé. Les chercheurs en déduisent qu'il y a là des poches d'eau très salée, emprisonnées et restant liquides à basse température grâce à la concentration en sel et à la pression, qui, toutes deux, abaissent le point de fusion.

Un milieu viable pour des micro-organismes bien adaptés

La découverte n'a rien d'étonnant puisque des lacs subglaciaires ont déjà été mis en évidence sous les glaciers côtiers. En 2009, Jill Mikucki avait d'ailleurs décrit un lac sous le glacier Taylor, dans la même région. Elle y avait découvert de nouvelles espèces de bactéries (un travail publié dans Science). Cet écosystème isolé doit provenir d'une ancienne poche d'eau de mer datant d'environ 5 millions d'années. À cette époque, elle devait être en connexion avec l'océan, dont le niveau se situait plus haut. Au front du glacier se trouvent les fameuses « Cascades de sang » (« Blood falls »). Ces suintements d'eau sont chargés en oxyde de fer car ils proviennent d'une de ces poches d'eau qui s'est concentrée en sel et en fer au fil du temps.
L'analyse aéroportée permet aujourd'hui de repérer ces poches de saumures sur de grandes échelles alors qu'il fallait jusque-là effectuer des forages ou des sondages radar pour vérifier leur présence. L'étude montre que ces poches sont présentes un peu partout, sous les glaciers, sous les lacs et dans le sol gelé. Et l'ensemble forment des réseaux interconnectés.
Selon l'équipe, ces volumes d'eau constituent autant d'écosystèmes potentiels où il est possible de chercher des formes de vie résistant à un environnement difficile. Un lac a ainsi été découvert sous le glacier Taylor, en connexion avec le lac Bonney, en aval, juste sous les Cascades de sang. Il existe à cet endroit des micro-organismes tirant leur énergie de la dégradation chimique des composés sulfurés et ferreux. De tels milieux existent sur Mars. Cette étude pourrait d'ailleurs poser des bases pour l'exploration du sous-sol de la Planète rouge, tiennent à ajouter les auteurs dans le communiqué de l'université du Tennessee.
En dehors de la microbiologie et de l'exobiologie, cette étude donne aussi des clés pour la compréhension de la dynamique de ces glaciers. Ces derniers évoluent en effet au rythme des changements climatiques passés et présents. Certaines poches sont ainsi piégées, d'autres libérées. Pour Jill Mikucki, ce travail « peut changer la manière dont sont vues les côtes de l'Antarctique. Nous savons qu'une quantité significative de sédiments saturés situés en profondeur suinte dans l'océan, impactant la productivité des écosystèmes marins ».

La biotechnologie fait pousser des arbres plus grands, plus vite

Un nouveau procédé biotechnologique permet d'accélérer et d'augmenter la formation du bois mais aussi la hauteur et la taille des feuilles. Cette technologie pourrait être utilisée pour générer des arbres plus productifs et moins dépendants des conditions environnementales.



Deux gènes de peuplier ont été manipulés avec succès en vue d'augmenter la croissance et la productivité des arbres par rapport à ceux cultivés jusqu'à présent, indique une étude publiée dans la revue Current Biology.
Les gènes, appelés PXY et CLE, contrôlent la croissance du tronc d'arbre. Dans la présente expérience, ils sont surexprimés et deviennent ainsi plus actifs que dans leur état naturel. Ce qui conduit à un taux de formation du bois deux fois plus important par rapport à la normale. Les végétaux poussent également plus haut, deviennent plus larges et possèdent des feuilles plus grandes. « La vitesse à laquelle les arbres poussent est déterminée par le taux de division cellulaire dans la tige », explique Simon Turner, professeur à l'université de Manchester, au Royaume-Uni, et coauteur de l'étude. « Nous avons identifié deux gènes qui sont en mesure de conduire la division cellulaire dans la tige et de dépasser ainsi le schéma de croissance normal », poursuit-il.

Des arbres moins sensibles à l'environnement

Pour les auteurs de l'article, en plus d'accroître l'approvisionnement en biomasse végétale dont ont besoin plusieurs filières en expansion telles que les biocombustibles et les biotechnologies industrielles, ces résultats pourraient aider à faire face aux conséquences environnementales du changement climatique, tout en minimisant une libération supplémentaire de CO2 dans l'atmosphère. « La plupart des plantes, y compris les cultures, répondent à des conditions environnementales défavorables par des taux de croissance plus faibles entraînant des rendements proportionnellement plus bas », indique Simon Turner. Comprendre comment les plantes réagissent aux signaux extérieurs et dans quelle mesure il est possible de les manipuler pour remplacer ces signaux est susceptible d'être très important pour l'amélioration continue de la performance des cultures, estime-t-il. L'équipe scientifique envisage à présent de travailler avec une entreprise de produits forestiers pour tester son procédé scientifique en conditions réelles.

Une résine permettrait d'extraire le gaz carbonique de l'atmosphère



UN GROUPE de chercheurs de l'université de l'Arizona développe une technologie prometteuse à base de résine échangeuse d'ions. Elle permet d'envisager une industrie à grande échelle en mesure de faire baisser le taux de gaz carbonique à l'échelle de la Planète au cours du XXIe siècle. De quoi, peut-être, résoudre le problème du réchauffement climatique.
Les besoins énergétiques de l'humanité ne font qu'augmenter et il sera sans doute difficile de résister à la tentation d'utiliser tout de même les énergies fossiles pour certains pays, malgré leur impact sur le réchauffement climatique. Il faudrait pourtant qu'une partie de ces énergies fossiles restent dans le sol selon certains experts. On cherche bien sûr à développer des énergies renouvelables ne produisant pas de gaz carbonique. On cherche aussi à capter ce CO2 à la sortie des usines pour éviter qu'il rejoigne l'atmosphère.
Le physicien Freeman Dyson avait quant à lui envisagé que l'on utilise la végétation de la Planète pour extraire le dioxyde de carbone imprudemment injecté dans l'atmosphère par l'Homme à cause de la révolution industrielle. Le génie génétique pourrait même produire des arbres particulièrement efficaces et qui en plus permettraient d'utiliser l'énergie solaire avec un rendement au moins aussi bon que celui des cellules photovoltaïques actuelles, meilleures, sur ce plan, que les espèces vivantes.

Une résine qui absorbe mille fois plus de CO2 qu'un arbre

L'idée d'une industrie avec un bilan carbone négatif, permettant donc de faire diminuer le gaz carbonique présent dans l'atmosphère est sans doute à l'esprit du physicien Klaus Lackner qui dirige le Center for Negative Carbon Emissions de l'université de l'Arizona. Après avoir travaillé avec l'un des découvreurs de la théorie des quarks, George Zweig, ainsi que sur la fusion inertielle, le chercheur développe depuis quelques années avec ses collègues une membrane synthétique capable d'extraire massivement le CO2 de l'atmosphère.
C'est une application de la technologie des résines échangeuses d'ions utilisées depuis des décennies pour l'adoucissement et la déminéralisation de l'eau ou encore pour traiter des eaux industrielles chargées en métaux lourds avant leur rejet. En l'occurrence, il s'agit d'une résine portant des anions, des charges négatives donc, pouvant fixer une molécule de dioxyde de carbone à chacun de ses anions.
Selon Lackner, il est possible d'utiliser la membrane dans un dispositif simple à fabriquer qui se contente de collecter le gaz carbonique dans l'air passant à travers lui mais avec une efficacité de 10 à 50 %. Selon le chercheur, l'efficacité de ce dispositif est 1.000 fois plus grande que celle d'un arbre pendant toute sa vie. La résine utilisée peut être produite massivement et à bas prix. Une centaine de millions de dispositifs de la taille d'un container utilisé pour le transport maritime suffiraient pour résoudre le problème du réchauffement climatique mondial causé par le CO2. Le seul inconvénient de cette technologie est qu'elle ne fonctionne que quand l'air est particulièrement sec.
Toutefois, on peut envisager de placer la résine gorgée de gaz carbonique dans de l'air humide pour qu'elle libère ce CO2. Reste toute même la question de l'utilisation de ce gaz à effet de serre. On pourrait bien sûr s'en servir pour faire du carburant mais l'on se trouverait à ce moment-là ramené à la case départ bien que l'on puisse envisager un nouveau cycle industriel qui soit vertueux. Il semble que la bonne solution serait sans doute de le séquestrer géologiquement.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe. Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

Tél : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

A vendre

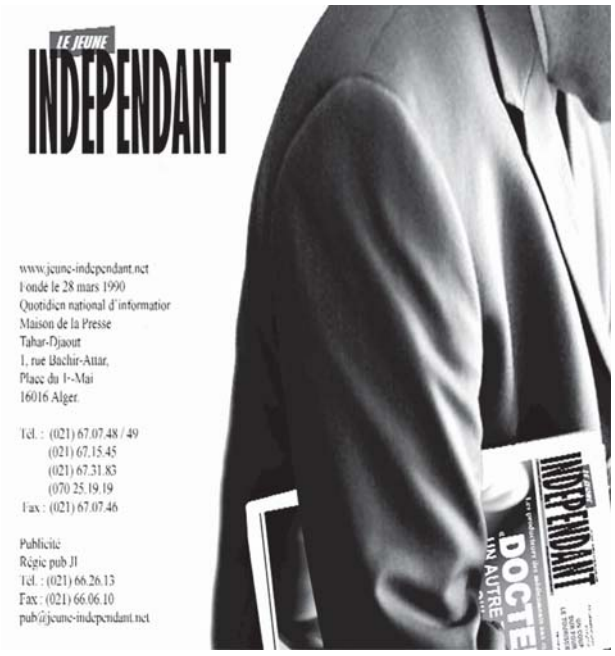
Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Manquer de sommeil augmente l'appétit



Dormir insuffisamment par rapport à ses besoins physiologiques pendant plusieurs jours, voire plusieurs mois, a de multiples incidences. Notamment, le manque de sommeil augmente l'appétit (ce en raison de l'augmentation de la sécrétion d'une hormone, la ghréline). La privation chronique de sommeil diminue la vigilance, l'humeur et la motivation ; elle augmente les risques de blessure, d'accident et de conflit.

Risques Trop de sport



CHEZ L'ENFANT

Chez l'enfant en croissance, l'attention doit être tout particulièrement portée sur les risques de surmenage des cartilages de croissance (épiphysaires et apophysaires) encore appelés ostéochondroses, beaucoup plus fréquents que les lésions ligamentaires, musculaires ou tendineuses, retrouvées chez l'adulte.

Arthrose

La pratique sportive intensive et plus particulièrement pour certains sports (football, hockey, tennis) est à risque arthrogène notamment après la survenue d'un premier accident (par exemple rupture du ligament croisé antérieur du genou) ou dans le cas d'anomalies morphologiques.

L'activité physique modérée peut avoir un effet bénéfique sur l'arthrose : bien adaptée à chaque individu, elle améliore en effet les capacités fonctionnelles et diminue les douleurs associées à la maladie.

CHEZ LA FEMME

Une pratique intensive peut provoquer des troubles du cycle chez la femme : retard pubertaire, insuffisance lutéale ou cycles anovulatoires

Stress

Une pratique trop plus intensive peut rendre les sportifs plus anxieux et plus fragiles.

Addiction

Des travaux récents ont estimé à 4 % environ, dans la population sportive générale, la proportion de sujets susceptibles de « glisser » vers l'addiction. Une addiction dépendant du type de sport, du niveau de pratique, de l'environnement socio-familial

•Les hommes sont plus concernés par le phénomène d'addiction.

•Le niveau de pratique, l'environnement socio-familial ou la recherche de sensations sont des facteurs amplifiant ou limitant cette vulnérabilité.

•Les sports les plus concernés sont la course de fond, le marathon et le body building

Comment surmonter le stress quand on est diabétique ?



• Accepter sa maladie est un élément fondamental permettant à la personne diabétique de se sentir mieux : Les personnes qui acceptent leur maladie maîtrisent mieux leur diabète
• Ne pas s'opposer à sa maladie diabétique et ne pas vivre contre son diabète : Accepter de vivre avec et non contre sa maladie
• Exprimer l'anxiété et la colère ressenties vis à vis de cette maladie chronique et de ses contraintes . Certaines personnes refoulent ses sentiments, situation pouvant aggraver le stress car il est plus sain d'exprimer sa colère
• S'impliquer dans une association
• Ne pas vouloir être trop parfait et penser prendre le contrôle total de sa maladie : Une attitude trop perfectionniste peut perturber la qualité de vie et provoquer une dépression à type d'épuisement qui aggraverait le diabète.
• Avoir une relation de confiance avec le médecin qui prend en charge la maladie...
• Prendre l'avis d'un « psy » peut être utile et permettre de mieux vivre avec la maladie.

EST-IL MALSAIN DE BOIRE DU JUS D'ORANGE LE MATIN À CAUSE DE L'EFFET QUE POURRAIT AVOIR SON ACIDE SUR UN ESTOMAC VIDE ?

L'estomac lui-même produit des acides. Si vous n'avez pas de problèmes d'estomac, cela n'a pas d'importance que vous buviez un jus d'orange le matin. Boire du jus le matin est un bon choix car c'est aussi une bonne source de vitamine C, thiamine, pholate et potassium. Les hydrates de carbone vous donnent également de l'énergie pour commencer la journée et le jus vous donne du liquide. Une chose à ne pas oublier cependant est que le jus d'orange, comme d'autres aliments et boissons acides dans notre alimentation, peut chez les personnes sensibles et dans certaines circonstances (par ex. : une plus grande fréquence d'exposition à des aliments et/ou boissons acides) causer l'érosion des dents. Pour cette raison, il est conseillé d'éviter les grignotages fréquents et la prise à répétitions d'aliments et de boissons acides durant la journée, en limitant leur consommation de préférence aux repas principaux et de se laver les dents au moins deux fois par jour en utilisant un dentifrice au fluor. Il a été dit que laver les dents juste après avoir consommé un aliment ou une boisson acide devrait être évité car cela peut mener à une usure des dents due au fait de brosser les dents en présence d'acide.



Tajine de keftas de sardine

Ingrédients

1 kg de sardines
3 belles tomates
1 càs de tomates concentrées
coriandre (fraiche : pour la sauce et pour le poisson)
2 gousses d'ail
60g de riz (dont 3 belles cuillères à soupe seront prélevées à mi-cuisson)
Sel, poivre, cumin, safran, piment doux.

Préparation

Tout d'abord, cuire le riz, sans oublier de prélever à mi-cuisson 3 belles càs.

Vider et laver le poison, le tailler en filet et enlever l'arrête centrale, puis enlever la peau et récuperer la chair du poisson.

Mixer la chair du poisson avec une gousse d'ail. Ajouter des brins de coriandre ciselés, du sel, poivre, cumin, et 3 belles cuillères à soupe de riz (prélevé à mi-cuisson de façon à ce qu'il continue de cuire par la suite et que les keftas de poisson restent parfaitement formées durant la cuisson).



Mélanger le tout.

Dans un tajine, (ou tout autre plat allant sur le feu !!! casserole, cocotte, etc...), faire la sauce tomate en rapant ou mixant les tomates sans la peau, avec les tomates concentrées, une gousse d'ail rapée, la coriandre et les épices : sel, poivre, cumin, safran et piment doux. Faire suer quelques minutes puis ajouter un grand verre d'eau.

Laisser mijoter 10 mn.

Pendant ce temps, former des boulettes avec la chair de poisson et les faire cuire dans la sauce pendant 40mn.

Prélever un peu de sauce et l'ajouter au restant du riz, chauffer quelques instants, et le dresser en timbale sur des assiettes.

Recette Gâteau en pâte d'amande

Ingrédients

250g de pâte feuilletée
100g de pâte d'amande
100g d'amandes effilées
1 jaune d'œuf

Préparation

Abaissez la pâte feuilletée en un grand rectangle d'épaisseur de 3mm, farcissez cette abaisse de pâte d'amande et faites la rouler sur la pâte d'amande. Mettez ce rouleau au frais 20 minutes.

Coupez cette pâte en petits rectangles, enduisez les de jaune d'œuf et y mettez l'amandes effilées.

Faites cuire au four moyen jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.

Servir froid



L'HUILE D'ARGAN : *des vertus anti-âge pour lutter contre le vieillissement de la peau*



L'intérêt de l'huile d'argan réside dans :

- Sa richesse en vitamines E qui lui confère d'excellentes propriétés anti-oxydantes, essentielles pour lutter contre le vieillissement.
- Sa teneur en insaponifiables (composé que l'on trouve également dans l'huile d'avocat) qui lui confère des propriétés restructurantes.

L'huile d'argan est la seule huile à offrir cette double action restructurante et anti-oxydante.

Pour toutes les peaux

Une huile d'argan pure à la composition naturelle est adaptée et convient à tous types de peaux. Qu'elle soit grasse, sèche ou fragile. Celle-ci est même recommandée pour les peaux très sensibles. Les peaux matures apprécieront sont effet rajeunissant. Les teints ternes et fatigués se verront ravivés et nourris. Les peaux abimées seront réparées. Cette huile conviendra quelle que soit la couleur de votre peau.

Une crème hydratante pour le corps

Pour hydrater et adoucir la peau, l'huile d'argan est idéale grâce à sa haute teneur en vitamine E et en acides gras. Non grasse, elle pénètre rapidement dans la peau, la laissant douce et souple dès la première application. Naturelle, elle n'irrite pas la peau, bien au contraire. Vous pouvez sans problème troquer vos tubes de crèmes hydratantes contre un flacon d'huile d'argan.

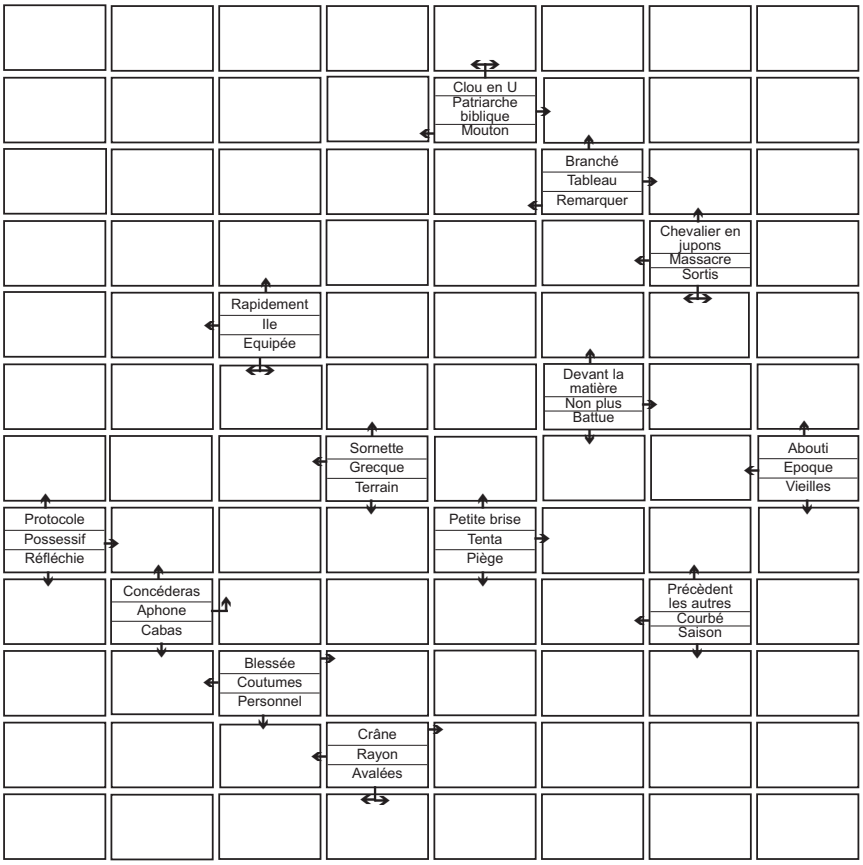
Chaque jour ou plusieurs fois par semaine, hydratez votre corps au sortir de la douche ou du bain par exemple à l'aide de seulement quelques gouttes d'huile d'argan.

Un anti-âge naturel

Riche en antioxydant, l'huile d'argan agit comme un véritable produit anti-âge naturel. Sur le court et le long terme, elle réduit l'apparition des rides et ridules, redonne souplesse et élasticité à la peau du visage et du cou. Appliquée au quotidien, l'huile d'argan hydrate la peau et ralentit son vieillissement tout en contribuant à maintenir l'équilibre de l'épiderme.

Massez donc votre visage et votre cou à l'aide de quelques gouttes d'huile d'argan tous les soirs avant d'aller vous coucher.

Mots fléchés n° 1471



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1470

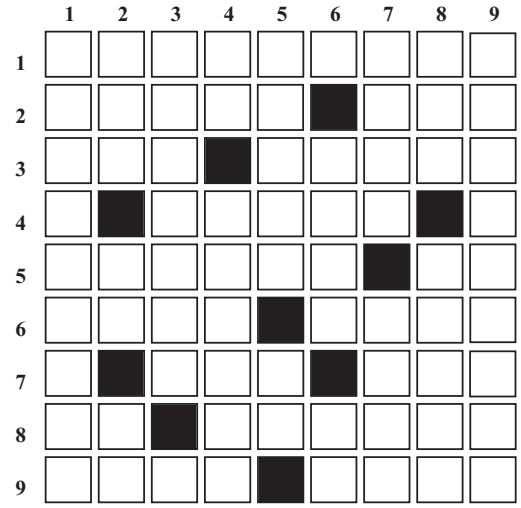
Horizontalement

– CLAMSER
POIL – ATH
HUEES – RE
ES – ROBOT
NIET – AIE
ONDEE – TU
MAI – RH – R
EGLISES –
NEES – TUF
A – SACREE
LA – RIEUR
ELUDA – RU

Verticalement

– PHENOMENALE
COUSINAGE – AL
LIE – EDILES – U
ALERTE – ISARD
M – SO – ERS – CIA
SA – BA – HETRE –
ETROIT – SUEUR
RHETEUR – FERU

Mots croisés 9/9 n° 1471



Horizontalement
1. Qui permettent de soigner – 2. Produits de poule – Hors court – 3. Semblable – Alliage de fer et de carbone – 4. Raconte – 5. Paquet de billets – Mesure de vitesse – 6. Membrane colorée de l'œil – La totalité – 7 Posséda – Base de lancement – 8. Agent de liaison – Rapporte – 9. Stratagème – Catégoriques.

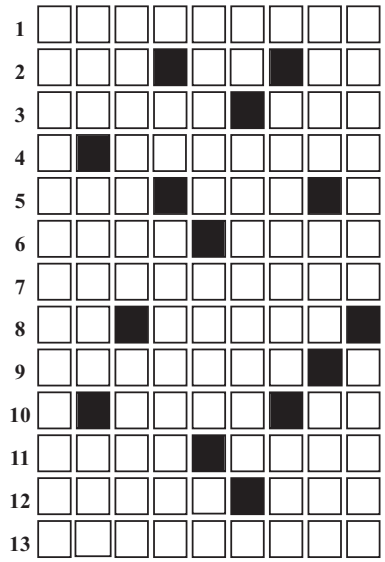
Verticalement
1. Réunir une somme – 2. Crie sous bois – Iridium – Non divulgué – 3. Plantation de saules – 4. Conifère – Garanti – 5. Souverains slaves – Possessif – 6. Escarpement rocheux – Manganèse – 7. Immerge – Soustraite – 8. Liquidé – Changent – 9. Angoissées.

SOLUTION N° 1470

Horizontalement
ASCENDANT
COURBURES
CLIN – RIGA
AIRES – AUR
BD – EMISE –
LAD – AN – VA
EIRE – NA – N
ERUCTERAS
SE – URETRE

Verticalement
ACCABLEES
SOLIDAIRE
CUIR – DRU –
ERNEE – ECU
NB – SMA – TR
DUR – INNEE
ARIAS – ART
NEGUEV – AR
TSAR – ANSE

Mots croisés 9/13 n° 1471



Horizontalement
1. Familières – 2. Cri d'arène – La rumeur – Dans la gamme – 3. Instrument de musique – Possessif – 4. Indésirable – 5. Ile de la mer Egée – Les siennes – 6. Assassiner – Dieu de la Destruction en Inde – 7. Qui contient un certain corps simple – 8. Diapason – Du pays d'origine – 9. Interdit – 10. Ville française – Brome – 11. Manqua – Vieille bagnole – 12. Esquiva – Balle de service – 13. Très émotifs.

Verticalement
1. Amènes – 2. Souverain musulman – Montagnes russes – Salut antique – 3. Choses sans valeur – Langue romaine – 4. Berge – Félons – 5. Préjudices – Fait la brasse – Paresseux – 6. Impair – Déclamant – 7. Harmonieux – Cours d'Asie – 8. Dieu de l'Amour – Large vallée – Concis – 9. Etat d'Afrique – Emprunts.

SOLUTION N° 1470

Horizontalement
PREMISSES
RAVISAI – O
OBESE – NAT
FI – SURGIS
EON – THES –
STOP –IRES
S – SAIN – SI
OR – TROP – S
RELIA – ARE
AGES – BEE –
TGV – DELCO
– AEROCLUB
SERUM – ALI

Verticalement
PROFESSORAT – S
RABIOT – REGGAE
EVE – NOS – LEVER
MISS – PATIS – RU
ISEUT – IRA – DOM
SA – RHINO – BEC –
SINGER – PAELLA
E – AISES – RECUL
SOTS – SISE – OBI

SODUKU 200

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

6			1	8			2	
		1			4		3	
7						8		1
					1	2	8	
			4		2			
	2	3	5					4
1		7						3
5	6		3			1		
				1	9			8



SOLUTIONS

7	8	6	2	5	9	1	3	4
1	2	4	7	8	3	5	9	6
3	9	5	6	1	4	7	8	2
2	3	1	5	6	8	4	7	9
5	6	8	9	4	7	2	1	3
9	4	7	3	2	1	8	6	5
4	7	9	1	3	2	6	5	8
8	5	3	4	7	6	9	2	1
6	1	2	8	9	5	3	4	7

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOUAT
NIF: 099903019005918

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES /CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07 /10/ 2010 portant la réglementation des marchés publics modifié et complété ; la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert N°: 10/2015 paru dans la presse écrit الجـزائر et Le Jeune Indépendant du 02/04/2015 portant la réalisation des travaux de lot N° 01 : Réalisation d'un groupe scolaire type C (09 classes + sanitaire+ salle polyvalente + bureau directeur + magasin + aménagement extérieur + réseaux divers + clôture extérieur) à la commune AFLOU désignés au tableau ci-dessous :

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants :

Désignation du lot	Entreprise retenue et NIF	Montant (TTC) DA	Délais	Observation
Intitulé de l'Opération:Etude , réalisation et équipement 89 classes don't 07 groupes scolaires (type 3B + 3C + 1D) et 32 classes extension et 07 logement d'astreinte. *N° Opération : NK.5.623.4.262.103.10.01*				
lot N° 01 : Réalisation d'un groupe scolaire type C (09 classes + sanitaire+ salle polyvalente + bureau directeur + magasin + aménagement extérieur + réseaux divers + clôture extérieure) à la commune AFLOU	BOUALAOUI M'HAMED 161031400101423	29.635.010,73 DA	22 Mois	Moins disant

-Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis pour s'adresser à monsieur le président de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat pour éventuels recours.

-Les soumissionnaires ont un délai de 03 Jours à partir de la première parution du présent avis pour se rapprocher de la direction des équipements publics (service équipement) de la wilaya de Laghouat afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres technique et financière.

Le Jeune Indépendant **du 12/05/2015 / ANEP N° 324 174**

WILAYA DE BISKRA

COMMUNE DE DJEMOURAH
ETABLISSEMENT DU CADASTRE URBAIN

ORDONNANCE N° 75/74 DU 12 NOVEMBRE 1976 ET DECRET N° 76/62 du 25 MARS 1976 MODIFIE ET COMPLETE – ARRETE DE MONSIEUR LE WALI N° 873 DU 06 MAI 2015

AVIS

Les propriétaires et titulaires d'autres droits réels, les occupants et les gestionnaires des immeubles à usage d'habitation, commercial, administratif, culturel, éducatif, religieux ou autres sont informés que les opérations d'établissement du Cadastre Urbain de la commune de DJEMOURAH auxquelles il doit être procédé en leur présence, seront entreprises à compter 17 mai 2015

En conséquence, ils sont invités :

- à faciliter la tâche des agents du Cadastre chargés de ces opérations qui sont autorisées par l'arrêté de Monsieur le wali.
N° 873 du 06 mai 2015 à pénétrer dans les immeubles publics et privés clos ou non, y planter des balises, y établir jalons, piquets aux repères, y pratiquer des mesures de topographie.
- à assister soit personnellement, soit par leur mandataire aux opérations de délimitation dont le déroulement sur les lieux sera indiqué sur un tableau d'assemblage de la commune affiché au siège de l'APC de DJEMOURAH.
-à présenter au technicien du Cadastre, titre, plan et toutes pièces en leur possession utiles à l'enquête et à la délimitation.

L'attention des intéressés est spécialement attirée sur la nécessité d'être présents lieux aux jours.

Le Jeune Indépendant **du 12/05/2015 / ANEP N° 324 258**



Code N° 00004740
ETUDE DE Me BELLAGH SAMIA NOTAIRE A BEJAIA-Cité 96 Logts Bt D1 N° 4, EL HAMADIA

CONSTITUTION D'UNE ENTREPRISE

Aux termes d'un acte reçu en l'étude le **24/02/2015,** enregistré, il a été constitué une **Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée** portant les caractéristiques suivantes **: Dénomination : EURL D4B DATA FOR BUSINESS -Capital Social : 100.000,00 DA - Siège Social : TAKRIETZ** Commune de **Souk Oufella,** daira de **Chemini , Wilaya de Bejaia. -Objet Social :** FABRICATATION DE MACHINES DE BUREAU ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION - COMMERCE DE GROS DE MATERIELS INFORMATIQUE ET DE MACHINES DE BUREAU, LEURS ACCESSOIRES ET FOURNITURES – IMPORT-EXPORT DE MATERIELES ET PRODUITS LIES AU DOMAINE INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE – IMPORT-EXPORT DE PLANCHERS ET SURELEVES ET FAUX PLAFONDS DESTINES A L'AMENAGEMENT DE CENTRES INFORMATIQUES ET TECHNIQUES – LOCATION D'EQUIPEMENT INFORMATIQUE ET DE BUREAU – BUREAU D'ETUDE ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE (CUNSULTING) - INSTALLATION DE RESEAUX ET TRAITEMENT DE DONNEES –ENTREPRISE D'INGENIERIE EN INFORMATIQUE INDUSTRIELLE ET PRODUCTIQUE – ENTREPRISE D'EXPLOITATION DES SERVICES INTERNET. **Durée : 99 ans. Nom Du Gérant : MR BELATTAF Youcef** désigné pour une durée illimitée. Dépôt légal auprès du Centre National Du Registre De Commerce de la Wilaya De **Bejaia** effectué.

POUR AVIS LE NOTAIRE

Réf. : 054/15

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
دائرة بجاية
بلدية بجاية

المجلس الشعبي البلدي
مصلحة : م.ش.ش.ق
رقم : 15/47

إعلان لإعداد شهادة الحيازة

تطبيقا للمرسوم رقم 91/254 المؤرخ في 27 جويلية 1991، قدم السيد :
01- حماموش سعيد، المولود ببولوغين ولاية الجزائر في 1978/11/29
الساكن ب/ب قرية تالة مرخة - بجاية
ملف يتضمن طلب تسليم شهادة الحيازة للعقار التالي :
قطعة أرضية عارية تقع ببلدية بجاية دائرة بجاية ولاية بجاية بالمكان المسمى "سيدي أحمد أوبوقوت" قرية تالة مرخة.
تقدر مساحتها بـ (162.00) م²
يحدها :
من الشمال : ملكية سعيدي فريد
من الجنوب : ملكية بلاوي زهير
من الشرق : ملكية سعيدي فريد
من الغرب : طريق
تعلن كل شخص له مطالب أو اعتراضات على تحرير هذه الشهادة أن يقدمها إلى مقر بلدية بجاية مديرية التنظيم والشؤون القانونية لمدة أقصاها شهرين (02) من تاريخ نشر هذا الإعلان.
للإعلان رئيس المجلس الشعبي البلدي

Réf. : 052/15

Naissance

Un beau bébé prénommé **Hani** est venu combler le foyer de **M. et Mme Yetou**. A cette occasion la famille, les proches et les amis présentent leurs félicitations aux heureux parents et souhaitent une bonne santé et longue vie à **Hani** et un prompt rétablissement à la jeune maman.

LIVRE DE CHEÏKH TAHAR BADAOUI

«Pour un équilibre de la personne humaine à base d'une justice équitable»

En Islam, le pouvoir judiciaire est fondé sur l'égalité de tous les hommes devant la loi, égalité n'excluant nullement le Chef d'Etat, vis-à-vis de ses sujets. Le Saint Coran a ordonné une autre disposition importante : les citoyens non musulmans de l'Etat islamique ont une autonomie judiciaire : chaque communauté a ses propres tribunaux, ses propres juges, qui administrent ses propres lois dans le domaine civil comme dans le domaine pénal.

Ainsi, le Saint Coran demande aux Juifs d'appliquer leurs lois bibliques et aux Chrétiens leurs lois évangéliques.
De Son vivant, notre Prophète, Salut Divin Sur Lui, appliqua une sentence pénale de dilapidation sur deux personnes (mâle et femelle) de la communauté juive, résidant à Médine, prises en flagrant délit d'adultère, après avoir consulté par l'intermédiaire de leurs rabbins, les clauses de la Thora inhérentes à ce genre de crime.

8°) UNE JUSTICE VISANT L'ÉQUILIBRE DE LA PERSONNE HUMAINE

L'Islam accepte l'homme tel qu'il est avec les faiblesses et la force de son corps et de son âme. Il lui fournit les moyens d'harmoniser les tendances de l'un et de l'autre sans porter atteinte à sa personne et aux intérêts de la collectivité.
Goldziher, traitant de l'équilibre entre la vie temporelle et la vie spirituelle, se réfère à de nombreux auteurs Musulmans qui rapportent des faits et des hadiths déconseillant la mortification corporelle et l'abus de dévotion au point de refouler dans leurs derniers retranchements les désirs de ce monde.
Ibn Qutayba cite le Hadith suivant : « Le meilleur d'entre vous n'est pas celui qui néglige l'au-delà pour ce monde, ni même celui qui fait le contraire. Le meilleur d'entre vous est celui qui prend de l'un et de l'autre ».
Un récit est narré par Ibn Saad relatif au fils de l'illustre général 'Amr ben Al'As, Abdallah qui contrairement à son père, s'imposait un jeûne quotidien et récitait le Saint Coran des nuits entières. Le Prophète Salut Divin Sur Lui, lui conseilla de mesurer ses pratiques ascétiques en déclarant : « Ton corps a un droit sur toi, et ta femme a un droit sur toi, et ton hôte a un droit sur toi ».
Ces propos furent transmis par Selmane (le Persan) à son frère en Islam, Abou Derda, lorsque celui-ci, pratiqua une vie d'ascèse au point de se désintéresser catégoriquement de ses obligations conjugales vis-à-vis de son épouse, de veiller toute la nuit en priant et invoquant le Seigneur et en jeûnant sans trêve. Un jour, Selmane, comme le rapporte l'Imam savant El-Boukhari, alla visiter son frère chez lui.
N'ayant pas trouvé son frère à la maison, Selmane refusa de se nourrir du plat offert par son épouse, en l'absence de son mari. Avant la fin du jour, voilà Abou Derda, de retour chez lui. Selmane lui demanda une fois la table servie, de manger avec lui. Abou Derda refusa l'invitation, arguant du fait qu'il jeûne et qu'il lui est impossible de rompre, sans raison valable, cet acte d'adoration. Sur l'insistance de Selmane, Abou Derda, abdiqua et mangea avec son frère. La nuit tombant, Abou Derda, après la dernière prière d'El-'Icha, se précipita comme d'habitude à prier toute la nuit, délaissant son épouse dans les fins fonds de l'angoisse. Son frère, vigilant, l'empêcha d'agir de la sorte. Encore une fois, Abou Derda abdiqua. Ils dormirent jusqu'au moment précédent quel peu la prière de l'Aube, les deux frères prièrent ensemble et se prêtèrent à aller à la Mosquée pour s'acquitter de la prière de l'Aube sous la guidance du Prophète. Abou Derda, épris de colère, puisqu'il fut empêché par son frère d'agir à sa guise, alla sans tarder s'en plaindre au Prophète, Salut Divin Sur Lui qui confirma la position de Selmane. Que Dieu agrée l'âme de tous les Compagnons du Prophète !
Il résulte de ce qui précède que le sommeil durant les premières heures de la nuit sont très profitables à l'organisme humain, comme l'est également le sommeil de la méridienne, avant la prière d'El-'Asr. En effet, une heure de sommeil en ces moments, équivaut à trois heures par ailleurs, comme le soulignent les spécialistes de la question. De plus, le sommeil régulé, agit efficacement contre la majorité des maladies psychiques, sans avoir besoin d'aucun type de cure de sommeil. Il offre force et énergie, éclaircit l'esprit, dissipe toute fatigue et stress, dont les pathologies ne sont plus à énumérer et permet en outre, de jouir des bienfaits du réveil matinal auquel le Prophète, Salut Divin Sur Lui accorde une importance sans mesure et nous invite à en observer la règle en disant : « Que Dieu bénisse ma Communauté pour son réveil matinal ».
La bénédiction de Dieu, dont il est fait référence dans le hadith, se traduit sur le terrain par une énergie exemplaire et une clarté de l'esprit aidant l'individu à travailler comme il faut et à produire, là où il se trouve, sans gaspillage ni



erreurs. Par conséquent, la productivité atteindrait son paroxysme, et l'économie du pays en général, connaîtrait un essor sans égal.
D'autre part, celui qui réfléchit à la méthode du Prophète, Salut Divin Sur Lui, à propos du sommeil et du réveil, se rend compte aisément que celle-ci, est la plus adéquate aussi bien pour le corps en général, qu'aux énergies y afférentes. En effet, l'hygiène de vie est une condition essentielle pour bien dormir. Quelques règles doivent être observées pour profiter d'un sommeil normal réparateur de fatigues accumulées de la journée à savoir : s'abstenir de boire ou de s'adonner aux excitants, tels le café, le thé, le tabac etc., se lever et se coucher aux heures régulières, pratiquer des exercices physiques dans la journée, et notamment la marche, qui reste un remède des plus conseillés pour l'équilibre physiologique du corps. Notre Prophète, Salut Divin Sur Lui, marchait plus d'une demie heure avant de rejoindre son lit. Le Prophète, dormait au début de la nuit et se réveillait au début de la deuxième moitié, pour faire ses ablutions et prier.
Dans les deux « Sahihs » à savoir El Boukhari et Muslim est cité d'après un compagnon du Prophète, que Dieu agrée son âme Al Bara Ibn 'Azeb, que le Prophète d'Allah, a dit : « Lorsque vous gagnez votre lit, faites vos ablutions comme pour la prière ; dormez sur le côté droit puis invoquez Dieu en disant : « Ô Seigneur ! Je me confie à Toi, je dirige mon visage vers Toi, je confie mon sors à Toi et j'appuie mon dos contre Toi par désirs et crainte de Toi. Il n'y a de refuge ni d'abri contre Toi qu'auprès de Toi. Je crois au Livre que Tu as révélé et au Prophète que Tu as envoyé. »
Cette citation du Prophète nous montre que le plus salutaire des sommeils est de dormir sur le côté droit afin que l'aliment se stabilise correctement sous cette forme dans l'estomac, qui tend légèrement vers le côté gauche. L'aliment se retourne légèrement au côté gauche pour accélérer la digestion par cette inclinaison de l'estomac vers le foie. Le dormeur adopte ainsi et d'une manière stable le c$oté droit pour que l'aliment descende aisément et plus rapidement à l'estomac. Dormir sur le côté droit constitue donc le début et la fin du sommeil. L'excès du sommeil sur le côté gauche nuit au cœur car les organes s'y inclinent et les matières s'y déversent.
Qui est ce qui a enseigné au Prophète cette attitude, vérifiée par la Médecine moderne, alors qu'il fut analphabète de Son vivant ???
En outre, pour chanter les bienfaits du juste milieu, l'Imam El Mâwardi reprend des paroles prêtées au Prophète Salut Divin Sur Lui qui émit un jugement défavorable à l'égard d'un croyant qui, durant un voyage, occupait tout son temps à prier et à réciter le Coran : « Mais, demanda le Prophète Salut Divin Sur Lui, qui a pris soin de sa nourriture, et a préparé pour lui-même ses aliments ? Nous tous pourvoyons à ses besoins, répondirent ses compagnons de voyage. En ce cas, conclut le Prophète Salut Divin Sur Lui, chacun de vous est meilleur que lui ».
En parcourant les biographies des hommes illustres de l'Islam, nous relevons que certains avaient un goût prononcé pour les parfums et les vêtements luxueux alors même qu'ils étaient des modèles de dévotion.
Dans le même ordre d'idées, Ibn Sa'd raconte l'anecdote de cette femme mise en présence de croyants qui se distinguaient par la lenteur de leur démarche et de leurs conversations par signe de piété, s'écria hâtait quand il marchait, et il faisait mal lorsqu'il frappait, c'était là le véritable homme pieux (nāsik) ».
Sur le plan doctrinal, le Prophète Salut Divin Sur Lui a dit : «me de cette communauté est la guerre sainte ». Ainsi l'idée dominante de l'Islam n'est pas la vie de reclus, un renoncement aux biens terrestres, un excès de vœux expiatoires. La morale islamique s'oppose à la fois aux inutiles souffrances corporelles et au dépouillement systématique de ses biens.
Il convient de souligner par ailleurs que la vie monastique, ou vie du Moine, fût pratiquée déjà dans quelques anciennes religions orientales.
C'est dans le Christianisme qu'elle connaîtra son plein essor. Dès le 1er siècle, des fidèles qui veulent vivre l'idéal évangélique recourent à l'ascèse, sans s'isoler pour autant de la société. Le monachisme en tant que tel naîtra vers 27O JC, avec la retraite de Saint Antoine le Grand dans le désert égyptien. Son rayonnement attirera de nombreux disciples, qui mèneront une vie érémitique (anachorètes) ou en petites communautés (cénobites) que Saint Pacôme régule en Haute Egypte.
Sa règle, codifiée au IVème siècle par Saint Basile de Césarée, influencera tout le monachisme futur. Dès le IVème siècle, il se développe en Occident, sous l'impulsion de Saint Ambroise (Italie), de Saint Martin (Gaule) ou de Saint Colomban (Irlande), sur le modèle égyptien. Mais c'est la règle de Saint Benoît de Nursie, équilibrant vie spirituelle (prière, ascèse, chasteté, pauvreté) et travail manuel et intellectuel, qui servira de référence au IVème siècle, au monachisme occidental. (Cf. le Grand Dictionnaire encyclopédique de la Langue française).

A suivre

20 55 Gravé à jamais



Un médecin, réputé pour son action sociale envers les plus démunis, est assassiné dans son appartement. Tout porte à croire qu'il connaissait son meurtrier. Le défunt, qui dirigeait une clinique gratuite dans le nord de New York, était apprécié et admiré de tous. Les soupçons de Jo et Henry se portent sur Paul Gould, un ami de la victime rencontré lors de la célébration funéraire. Les deux enquêteurs comprennent qu'ils partageaient un sombre passé.

20 00 Bayern Munich (All) / FC Barcelone (Esp) - Football. Ligue des champions. 1re demi-finale retour.



Pour atteindre la finale de la C1 prévue le 6 juin à Berlin, Neymar et le FC Barcelone doivent négocier un déplacement difficile sur la pelouse du Bayern Munich.

20 55 Cauchemar en cuisine



Le chef se rend à Vendargues, près de Montpellier, pour aider Nathalie et Jean-Pierre. Le couple a investi toutes ses économies dans un restaurant situé dans une grande zone commerciale. L'établissement peut accueillir une centaine de clients mais personne ne s'y presse. Pour ne rien arranger, Jean-Pierre, qui s'occupe des pizzas, se mêle du travail de tout le monde et dépossède Nathalie de sa fonction de gérante. En arrivant, Philippe Etchebest découvre une ambiance de travail intenable avec une patronne au bord de la rupture, un pizzaiolo qui cache bien ...

20 55 La face cachée de nos transports



La journaliste explore les coulisses de la France des transports, à la découverte des secrets d'une organisation incroyable. Elle s'est rendue notamment sur le viaduc de Millau, dans l'Aveyron, le plus haut pont autoroutier du monde. Puis à quelques kilomètres de Tours, Marie Drucker a découvert le chantier de la ligne à grande vitesse qui mettra bientôt Bordeaux à 2h05 de Paris. A Paris, au cœur de la gare Saint-Lazare, elle a rencontré le directeur qui organise le flux de 450 000 ...

20 50 La vie devant elles



Caroline a trahi : c'est elle qui a donné des informations aux houillères pour sauver le café de sa mère. Solana et Alma décident de la retrouver à Paris. Dans l'établissement déserté, Micheline est abattue par la nouvelle. Il n'y a qu'elle qui puisse faire revenir sa fille sur son témoignage. Alma apprend avec agacement que son copain, Rodolphe, est un déserteur. Solana va l'aider en imprimant de faux papiers.

21 00 La rupture



Le 2 avril 1974, le président de la République Georges Pompidou meurt brutalement, avant la fin de son mandat. Une élection anticipée est organisée. Le 19 mai 1974, Valéry Giscard d'Estaing est élu avec le soutien notamment de Jacques Chirac et des gaullistes hostiles à la candidature de Jacques Chaban-Delmas, réunis autour de l'Appel des 43, un manifeste signé par des parlementaires et des ministres. Jacques Chirac, 42 ans, est nommé à Matignon. L'alliance politique entre les deux hommes semble solide. Très vite, elle se révèle fragile.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:43	12:25	16:14	19:31	21:02
CONSTANTINE	03:50	12:30	16:18	19:34	21:05
ALGER	04:02	12:44	16:33	19:49	21:20
OUARGLA	04:12	12:35	16:16	19:30	20:53
CHLEF	04:12	12:51	16:39	19:55	21:25
MOSTAGANEM	04:18	12:56	16:43	19:59	21:29
ORAN	04:22	12:59	16:46	20:02	21:31

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5169 - MARDI 23 RADJAB 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	26°	15°
Oran	29°	15°
Constantine	34°	14°
Ouargla	29°	14°

LA CHRONIQUE DE SAMIR MÉHALLA

La Banque d'Algérie

DANS LES NOUVELLES

directives de la Banque d'Algérie, afin de stopper la saignée des devises commise par nos «chirurgiens» importateurs, un mot vient tout à coup de manquer aux argumentaires. Plutôt plusieurs. On ne voit ni le mot richesse, ni la production nationale, ni le savoir-faire national… Toutes ces finalités qui feraient normalement le dessein de la stratégie économique et financière du pays. Ces mots stimulant la croissance nationale, réfléchissant la planification contre le chômage, la production, la compétitivité, enfin une espérance à un semblant d'émergence qui nous débarrasse d'une économie construite sur la rente pétrolière profitant au clan … enfin aux clans !

Le mot richesse, donc, un mot très recherché ailleurs par tous les intervenants, chez nous par les vrais chefs d'entreprises, est quasi absent. Fallait surtout ne pas y penser ! En tout cas, les instigateurs des 10 «commandements» de la Banque d'Algérie l'ont écarté de la trame pour noyer le poisson dans le bassin des gros importateurs, punir les petits.

La richesse, par contre, est bannie même si elle devait être le dénominateur commun de tous les opérateurs économiques.

On ne sait d'ailleurs pas pourquoi le mot richesse a suscité une isolation particulière dans les petites caboches, alors qu'il est mis en avant universellement dans tous les discours des économistes et des financiers.

Par exemple, chez nous, à quel genre de richesse Issad Rebrab, le géant de Cevital, fait-il à chaque fois allusion dans ses propos ? A la production nationale, à la croissance, à l'achat des licences américaines et allemandes pour la transformation des richesses naturelles en richesses nationales dignes d'un label…

Mais la Banque d'Algérie ne le voit pas de cet œil. La Banque d'Algérie c'est qui ?

C'est quoi ?

Son gouverneur, celui qui a été le patron du CNI est, semblerait-il, Monsieur Propre. Tellement propre qu'il va finir par tout nous salir. Il hait la richesse, le gouverneur.

Pour lui, avant, il ne fallait surtout pas avoir une «petite pièce» qui vaille plus de 15 millions d'euros traînant dans ses dossiers et voulant «jouer» dans des périmètres interdits.

Celui des autres. Au pire, dans celui des autres chez nous, si protégés par les nôtres qui se démarquent de nous.

Laksaci a toujours aimé les mains petites et vides dans de grandes poches plus vides encore.

Il, échaudé grondé et puni pour l'affaire Khalifa, n'écoutera personne. Il n'écoutera que le Président qui n'arrive plus à parler le… Président !

Ne vous reçoit pas même si vous risquez de créer un million d'emplois chaque année, même si vous créez de la richesse, de la croissance, même si vous avez la formule pour améliorer le pouvoir d'achat, combattre l'informel...

Niet !

Créer des usines ? Ils n'en veulent pas des usines. La grande usine c'est l'importation et les nouvelles directives. De l'emploi ? Non plus. Les jeunes s'emploient aux murs des lamentations... sociales. De la richesse ? Même pas en rêve.

Alors, nos grands chefs d'entreprises ont trouvé la formule magique : appliquer l'arme du Marchand contre le Prince.

Regarder ailleurs…. Agir sur les directions et non sur les directives !

S. M.

